



L'évolution du contrôle aérien hongrois depuis 1989

Mémoire de géopolitique

du lieutenant-colonel András NEMETH, armée de l'air hongroise
dans le cadre du séminaire « Géopolitique l'espace aérien et spatial européen »

Directeur : Monsieur Thierry GARCIN

mars 2007

FICHE DOCUMENTAIRE

1. L'évolution du contrôle aérien hongrois depuis 1989
2. 2007_memoire_geop_controlé aérien hongrois_Nemeth
3. Lieutenant-colonel, armée de l'air, András NEMETH, Hongrie
4. 12 mars 2007
5. Division B, groupe B4
6. Mémoire de géopolitique
7. L'effondrement du système communiste a libéré, en Europe, d'immenses aspirations à la démocratie et aux libertés civiques. Simultanément, de nouvelles tensions accompagnent ce souffle démocratique, qu'elles soient liées au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, au respect des minorités, à la dissolution d'anciens Etats constitués, aux premiers rangs desquels l'URSS, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie. A bien des égards, la Hongrie occupe, dans ce contexte, une position centrale : elle fut, et depuis des décennies, à l'avant-garde des réformes puis des révolutions pacifiques de 1989 ; elle est le lien géographique naturel entre l'Europe balkanique et l'Europe centrale ; de très nombreuses minorités d'origine hongroise existent aujourd'hui dans au moins quatre des Etats voisins de la Hongrie.
8. Contrôle aérien, réorganisation, transformation.

L'évolution du contrôle aérien hongrois depuis 1989

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCEE
RETROSPECTIVE
OTAN : RELIQUAT TENACE
VERS L'ALLIANCE
LE REFORME EN MATIERE DE DEFENSE
PROCESSUS DE REVISION DE LA DEFENSE
NECESSITE D'UN DEBAT
PROGRES
LES CAPACITES

DEUXIEME PARTIE

LA SITUATION DU CONTROLE AERIEN HONGROIS JUSQU'A
AUJOURD'HUI
LA DISLOCATION DU SYSTEME DE CONTROLE AERIEN (1989-1995)
LE DEVELOPPEMENT INITIE PAR L'OTAN
LA SITUATION EN 1999
LA CONCEPTION DU SYSTEME DE COMMANDEMENT ET DE
CONTROLE AERIENS HONGROIS
LA REALISATION DE LA PREMIERE PHASE TRANSITOIRE
LE SYSTEME MASE
LE SYSTEME ICC
LA REALISATION DE LA DEUXIEME PHASE, LA STRUCTURE
ACTUELLE
LA STRUCTURE PROPOSEE DU SYSTEME COMMANDEMENT ET DE
CONTROLE AERIEN DE L'ARMEE HONGROISE

INTRODUCTION

Bien que largement négligées par les auteurs occidentaux pendant la période soviétique, les relations entre la Hongrie, ses voisins et les minorités hongroises dans ces pays représentent incontestablement la question la plus délicate en Europe centrale et orientale, hormis la guerre de succession yougoslave, dans laquelle il n'est pas exclu que la Hongrie se retrouve impliquée. A moins que tous les protagonistes et l'Occident ne comprennent les facteurs en jeu et ne mettent en œuvre des politiques destinées à réduire les conflits, les tensions pourraient facilement monter et avoir des conséquences considérables. La question des minorités, déjà étroitement liée à d'autres querelles n'ayant strictement rien à voir avec les problèmes ethniques (barrage de Gabčíkovo-Nagymaros [BGN] par exemple), risquerait bien de phagocyter tous les aspects des relations inter- et intra-étatiques.

A cet égard, l'influence de l'Ouest est considérable, à la fois comme médiateur et pour le soutien politique et politico-militaire dont ont besoin les forces démocratiques qui recherchent des solutions équilibrées, plutôt que de recourir à des jeux à somme nulle ou à la violence.

La nouvelle doctrine de défense a pour objectif de créer une armée d'environ 100 000 hommes, dotée d'armes modernes et d'un système de défense aérien ; de nombreuses armes offensives ont déjà été supprimées conformément aux accords FCE et le processus s'est poursuivi en 1992. Certaines unités seraient déployées en tant que force de réaction rapide aéromobile, probablement à cause de la guerre de succession yougoslave, qui alarme les Hongrois parce que la frontière Sud du pays est complètement ouverte aux incursions. Le bombardement de Barcs, petite ville frontalière, par l'armée de l'air yougoslave en 1991, et notamment l'aveu par le pilote que son acte était délibéré (sans exécuter nécessairement des ordres émanant de ses supérieurs), fut une preuve flagrante de la faiblesse des Hongrois. Le problème était que le système de défense aérienne soviétique, supprimé lors du retrait de l'Armée rouge en juin 1991, ne fut remplacé que tard en 1992.

Le réarmement entrepris par le gouvernement hongrois en 1992 est également considéré comme alarmant par les Etats successeurs. Toutefois, étant donné la faiblesse militaire de la Hongrie face à un contexte de sécurité en pleine détérioration (guerre de

succession yougoslave, division de la Tchécoslovaquie, instabilité en Roumanie) et l'absence de toute preuve de la volonté occidentale de lui fournir, le cas échéant, un appui militaire, **Budapest a précisé qu'il n'y avait pas d'autre choix que le réarmement.**

Lorsque le 1er juillet 1991, les pays membres du Pacte de Varsovie - à la fois symbole et instrument concret de l'emprise soviétique sur l'Europe centrale et orientale - signent la dissolution officielle de l'organisation, ils mettent le point final à un mouvement de désintégration devenu inéluctable.

1. PREMIERE PARTIE

1.1 CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCEE

Le processus a commencé au début des années 80 et s'est déroulé en deux phases distinctes. Sous l'effet conjugué des distorsions intrinsèques des systèmes communistes et de la puissance du modèle « occidental », la décennie des années 80 est marquée par l'agonie des « démocraties populaires ». L'approche réformatrice de Mikhaïl Gorbatchev, arrivé au pouvoir en 1985, conduit – bien au-delà des intentions du nouvel homme fort de Moscou – aux bouleversements des années 89-90 dont la rapidité et l'ampleur plonge la communauté internationale dans une perplexité générale. Le démantèlement du rideau de fer entre la Hongrie et l'Autriche en mai 1989, l'effondrement des régimes communistes est-européens qui tombent les uns après les autres au cours de l'automne 1989, la chute du Mur de Berlin le 9 novembre et la disparition de la RDA (République démocratique allemande) avec la réunification de l'Allemagne le 3 octobre 1990 sont autant d'événements historiques qui se poursuivent à un rythme effréné. Dans ce contexte de mutations profondes, le devenir du Pacte de Varsovie est au centre des préoccupations, compte tenu de la logique politico-militaire qu'il représente, et du rôle qu'il a joué par le passé dans la « domestication » de toute velléité centrifuge au sein du bloc soviétique.

1.2 RETROSPECTIVE

En effet, à sa création le 14 mai 1955, le Pacte de Varsovie se conçoit comme la réplique de l'Est à l'OTAN, créée en 1949 et à laquelle vient de se joindre la RFA (République fédérale allemande). Mais cette nouvelle alliance, qui regroupe sous commandement soviétique tous les pays « satellites » de l'URSS – à savoir l'Albanie, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la RDA, la Roumanie et la Tchécoslovaquie – en présence d'un observateur chinois, est avant tout un instrument formidable pour la mise

en œuvre de la doctrine militaire de l'URSS, de même que pour contrecarrer toute tentative de libération de ses Etats membres par rapport à l'idéologie soviétique.

Le « Traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle », nom officiel du Pacte, a donc pour fonction première la mise au point et le maintien de la capacité militaire du bloc soviétique à sortir victorieux d'un éventuel conflit avec l'Occident. S'y ajoute la responsabilité collective pour la défense du socialisme, en d'autres termes la mainmise de Moscou sur les « régimes frères » : écrasement par la force de la révolution hongroise de 1956, mise au pas de la Tchécoslovaquie en 1968, intervention politique appuyée en Pologne au début des années 80.

Or, Gorbatchev a annoncée en décembre 1988 une décision unilatérale – due au moins autant aux difficultés économiques et financières de l'Union soviétique qu'à des considérations géopolitiques générales – qui visait à diminuer le nombre des troupes soviétiques stationnées en Europe centrale. Les premiers soldats sont partis de la Hongrie en avril 1989, et en mars 1990 un accord a été signé, prévoyant le retrait complet et définitif des « unités stationnant provisoirement sur le sol hongrois », avant le 30 juin 1991. Pendant ce temps-là, et parallèlement aux bouleversements politiques qui ont secoué tout l'ancien bloc de l'Est, le Pacte de Varsovie est devenu de plus en plus ouvertement remis en question. Si Gorbatchev ne comptait point liquider, mais espérait seulement transformer l'alliance, il semble que les autres Etats membres du Pacte avaient déjà de bien différents projets en tête.

En juin 1990, le Parlement hongrois a voté une résolution déclarant que le pays ne faisait plus partie de la structure militaire du PV et qu'il fallait entamer des négociations en vue d'un retrait définitif du Pacte. L'initiative hongroise a bientôt été suivie par la Tchécoslovaquie, la Pologne – préoccupée par le retour de l'éternelle « question allemande » - s'y joignant un peu plus tard. Une fois lancé, le démantèlement du Pacte devient inévitable. On assiste, le 25 février 1991 à Budapest, à la dissolution de la partie militaire du PV, et en juillet de la même année, la dissolution du Pacte de Varsovie est signée à Prague.

1.3 OTAN : RELIQUAT TENACE

Il est intéressant de voir à quel point, dans l'euphorie de la fin de l'affrontement entre les deux blocs, les acteurs de l'époque avait une idée « candide » de la direction dans laquelle la sécurité européenne pourrait évoluer. Dans la tourmente, de nombreux

scénarios ont été évoqués, la plupart d'entre eux affichant une conception neutre – ni Pacte de Varsovie ni l'OTAN – et paneuropéenne de la sécurité. Néanmoins, Vaclav Havel a fini par conduire son pays dans l'OTAN, alors qu'en 1990, il avait proposé dans un mémorandum tchèque remis à l'Elysée, la dissolution simultanée des deux alliances militaires. A bien des égards, l'adhésion de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque – tous ex-membres du Pacte de Varsovie – à l'Alliance atlantique le 12 mars 1999 marque, en même temps que le triomphe incontestable de l'Occident et la fin de la division artificielle de l'Europe, l'impossibilité d'une rupture définitive avec toutes les séquelles de la guerre froide. Il est vrai que l'émergence de l'OTAN – véritable reliquat de la confrontation bipolaire – en tant que seul et unique acteur crédible de la sécurité européenne de l'après-guerre froide s'explique par de multiples raisons, dont l'incapacité de l'Union européenne à s'affirmer comme une entité politique n'est pas la moindre. Toutefois, on peut légitimement se poser des questions sur la longévité d'une structure qui – tout en se métamorphosant pour justifier son existence – a non seulement survécu à la disparition de son pendant communiste (à savoir le Pacte de Varsovie), mais qui, du seul fait qu'elle continue de servir de levier pour que les Etats-Unis restent une « puissance européenne », risque d'entraver toute initiative visant à surmonter les handicaps accumulés et établir des structures de défense authentiquement européennes. Comme l'a remarqué Alain Richard, ministre français de la défense (Discours du ministre de la Défense Alain Richard à la conférence annuelle de l'Institut des Relations Internationales Stratégique (IRIS), le 4 mai 1999.): « En effet, l'OTAN a pris une place très importante dans les évolutions de notre continent depuis une décennie.

Mais il est incontestable que par sa seule présence et efficacité, elle a occupé un terrain que nous aurions pu configurer autrement, par des constructions institutionnelles plus spécifiquement européennes, et peut-être plus ouvertes à l'Est. Pour cette raison, il est incontestable que l'Alliance n'est pas notre horizon unique, ni nécessairement l'entité la mieux à même d'assurer à l'Europe une voix plus puissante dans les affaires du monde. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé un processus de renforcement des capacités autonomes de l'Europe. Les décennies qui s'annoncent verront donc coexister une Alliance puissante, garante de la sécurité des Etats membres et prête à prendre des responsabilités pour la stabilité de l'Europe, et un mouvement d'affirmation de l'Europe de la défense qui est la suite logique de la construction européenne de ce dernier demi-siècle, et qui a par là même une vocation naturelle à s'exprimer de plus en

plus dans le cadre de l'Union européenne. « A nous de voir si, dix ans après la dissolution du Pacte de Varsovie, l'Europe se décidera-t-elle enfin de prendre en charge sa propre défense. »

1.4 VERS L'ALLIANCE

Depuis le début des années 1990, les pays d'Europe centrale et orientale sont confrontés à des défis majeurs en matière de réforme de leur défense. Après l'effondrement du communisme, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie ont hérité de forces armées structurées sur le modèle soviétique pour des opérations du Pacte de Varsovie. On s'accorde généralement à considérer que les forces armées de ces pays étaient trop importantes pour la nouvelle situation internationale et que des dépenses de défense élevées imposaient une charge trop lourde à leurs économies en difficulté.

Du début à la moitié des années 1990, des coupes majeures sont intervenues dans les budgets de la défense, entraînant leur réduction de moitié par rapport au niveau le plus élevé atteint à la fin des années 1980, à l'époque de la Guerre froide. Après une considérable réduction de leurs effectifs, les forces armées ont subi une réorientation par rapport aux rôles qui leur étaient dévolus dans le cadre du Pacte de Varsovie. La plupart des acquisitions ont été abandonnées et les niveaux d'entraînement, réduits. Lors de leur accession à l'indépendance, les pays baltes et la Slovénie ont été confrontés au défi consistant à édifier des forces armées nationales en partant de zéro (même si, dans le cas de la Slovénie, la création d'une armée s'est appuyée sur des forces de défense territoriale existantes, créées à l'époque où le pays faisait partie de l'ex-Yougoslavie). Ces pays se sont d'abord logiquement concentrés sur la mise en place de forces de défense territoriale légèrement armées.

1.5 LE REFORME EN MATIERE DE DEFENSE

Depuis le milieu des années 1990, les pays d'Europe centrale et orientale procèdent - avec le soutien et les encouragements de l'OTAN - à des réformes supplémentaires en matière de défense. Celles-ci se concentrent généralement sur de nouvelles réductions des effectifs globaux des forces armées et sur le développement de forces capables de contribuer aux opérations de soutien de la paix. Le déclin des

dépenses de défense est parvenu à son paroxysme au milieu des années 1990. Depuis lors, la plupart des pays d'Europe centrale et orientale procèdent à de légères augmentations de leurs budgets de la défense. La perspective de l'adhésion à l'OTAN joue un rôle essentiel, en générant des pressions politiques en faveur de nouvelles réformes de la défense, de contributions à des opérations dirigées par l'Alliance dans les Balkans et d'augmentations des dépenses de défense. Qui plus est, le programme de Partenariat pour la paix de l'OTAN, le Processus de révision et le Plan d'action pour l'adhésion fournissent un cadre institutionnel de réflexion sur les questions de réforme de la défense. Les pays d'Europe centrale et orientale consacrent désormais une moyenne de 1,81% de leur PIB à la défense, un pourcentage moindre que la moyenne de 2,12 % des actuels membres de l'Alliance, mais globalement comparable à la moyenne de 1,85 % des membres de l'Union européenne.

Ces développements ont un certain nombre d'impacts. Parmi les plus positifs, les pays d'Europe centrale et orientale accroissent leurs contributions aux opérations internationales de soutien de la paix et, en particulier, aux opérations dirigées par l'OTAN dans les Balkans. Les forces d'Europe centrale et orientale qui prennent part à ces opérations offrent généralement de bonnes prestations et assument graduellement des rôles plus exigeants. La participation à ces opérations contribue à la professionnalisation des unités participantes. Elle peut également avoir plus largement un effet de brassage positif sur les forces armées des pays concernés, étant donné la rotation des troupes prenant part aux opérations.

Depuis le début des années 1990, les pays d'Europe centrale et orientale sont confrontés à des défis majeurs en matière de réforme de leur défense.

Certains font cependant valoir que les armées des pays d'Europe centrale et orientale ont de plus en plus tendance à présenter une structure "à deux niveaux" et qu'elles se divisent entre les cadres d'élite capables d'opérer aux côtés des alliés de l'OTAN et la masse de leurs forces composée de conscrits, dont l'efficacité opérationnelle se dégrade. Il est un fait que les réductions des budgets de la défense et la priorité accordée aux forces d'élite entraînent souvent des réductions importantes des dépenses pour la maintenance, la formation et l'entraînement de la majorité des forces armées.

C'est ainsi, par exemple, qu'en 2000, le général Mihail Popescu, Chef d'état-major de l'armée roumaine, a reconnu que 70 % des pilotes de la force aérienne roumaine n'étaient pas opérationnels, en raison de l'insuffisance de leurs heures de vol.

Il en est de même pour les pilotes hongrois qui ne réalisent en moyenne que 50 à 75 heures de vol par an, à cause des contraintes budgétaires. Par comparaison, l'US Air Force considère 100 heures de vol par an comme dangereusement insuffisantes. Dans le cas de la Hongrie, cette situation semble devoir perdurer dans un avenir prévisible, sauf en ce qui concerne les 30 pilotes de Mig-29, qui seront assignés à des missions de l'OTAN.

Les pays d'Europe centrale et orientale sont confrontés à des problèmes sérieux et permanents de réforme de la défense. Lorsqu'ils adhéreront à l'OTAN, leurs dilemmes nationaux concernant leur défense auront un impact croissant sur les questions de capacités de défense et de partage des charges au sens large auxquelles toute l'Alliance est confrontée. La pauvreté relative des pays d'Europe centrale et orientale et les nombreux autres problèmes sociaux et économiques qu'ils sont amenés à surmonter impliquent que, même en cas d'augmentation des budgets de défense, les ressources disponibles pour leurs forces armées demeureront limitées.

S'il existe un large soutien pour la guerre contre le terrorisme menée par les Etats-Unis, l'absence de menace directe et immédiate contre les pays d'Europe centrale et orientale permet de penser que de sérieuses augmentations des dépenses de défense sont peu probables à l'avenir. Les gouvernements d'Europe centrale et orientale sont confrontés à la tâche difficile qui consiste à concilier des ressources limitées pour la défense et des engagements de participation à des opérations internationales de soutien de la paix, au déclin de l'efficacité opérationnelle du gros de leurs forces armées et au report de décisions d'acquisition.

1.6 PROCESSUS DE REVISION DE LA DEFENSE

Depuis qu'elles ont adhéré à l'OTAN, la République tchèque, la Hongrie et la Pologne ont entrepris un processus de révision de leur défense. Pour chaque pays, ce processus a abouti à la recommandation de modestes augmentations des budgets de défense, couplées à de nouvelles réductions des effectifs de leurs forces armées et à l'établissement progressif d'armées reposant davantage sur des volontaires plutôt que des conscrits. Une approche bien particulière de la réforme de la défense est ainsi privilégiée. Elle consiste à réduire la taille des forces armées (tant d'active que de réserve), afin de libérer des ressources pour améliorer les capacités et l'efficacité opérationnelle des troupes restantes. Il reste à voir dans quelle mesure cette approche

permettra aux pays d'Europe centrale et orientale de résoudre leurs dilemmes en matière de défense. Il se pourrait que des mesures plus radicales soient requises pour générer les ressources nécessaires à une modernisation plus fondamentale des forces armées.

Dans un environnement au sein duquel les menaces d'invasion par voie terrestre semblent improbables, il peut apparaître comme justifié pour les pays d'Europe centrale et orientale de ranger durablement des équipements tels que chars et véhicules blindés de transport de troupes et de dissoudre les unités associées, plutôt que de tenter de maintenir ces forces à de faibles niveaux d'état de préparation. D'autant plus que tous les pays d'Europe centrale et orientale disposent encore d'importantes réserves de forces par rapport aux membres plus anciens de l'OTAN. La durée de conscription étant réduite (souvent à moins d'un an), le nombre d'objecteurs de conscience et d'insoumis étant important et la fréquence comme la durée des périodes de rappel étant en diminution, l'efficacité militaire des réserves doit également être remise en question. En conséquence, il s'agirait sans doute, là aussi, d'un domaine où de sensibles économies pourraient être réalisées.

Si l'on considère comme probable un délai d'avertissement de plusieurs années avant toute menace réelle d'invasion par voie terrestre, cette stratégie impliquerait un concept de mobilisation à beaucoup plus long terme, articulé autour de l'aptitude à remettre en service des équipements stockés depuis longtemps et à former de nouvelles forces, plutôt qu'un concept de simple mobilisation de réserves préexistantes.

Les pays d'Europe centrale et orientale sont également confrontés à des décisions majeures en matière d'acquisitions. Après avoir hérité d'équipements remontant à l'époque soviétique et postposé (post posé n'est pas un mot français, peut être voulais-tu dire repoussé) leurs acquisitions majeures pour la défense dans les années 1990, ils doivent à présent agir rapidement. La République tchèque, la Hongrie et la Pologne sont plongées dans des débats et des polémiques sur la nécessité d'acquisition de nouveaux avions de chasse, le modèle et la quantité à acheter. Même si elle s'effectue avec le soutien et des subventions de l'Occident, l'acquisition d'équipements majeurs tels que des avions de chasse ou des hélicoptères d'attaque est susceptible d'accaparer une part importante des budgets de la défense de ces pays. En 1999 par exemple, la Roumanie a annulé l'achat d'hélicoptères d'attaque américains Bell 96 Cobra AH-1 à la suite de critiques nourries faisant valoir que cette décision constituait un geste largement symbolique, portant sur des équipements ne pouvant ni être adéquatement utilisés ni financés, en raison des contraintes imposées par le budget national de la défense. Quant

à la République tchèque, elle a été contrainte de repousser, voire de renoncer à ses plans d'acquisition de 24 chasseurs Gripen, en raison du coût des inondations de cet été en Europe centrale. En outre, la taille relativement réduite des pays d'Europe centrale et orientale implique l'acquisition d'un nombre limité d'équipements onéreux à titre individuel, tels que des avions de chasse, et la duplication inutile d'une grande partie de l'infrastructure de soutien nécessaire à leur maintenance.

1.7 NECESSITE D'UN DEBAT

Un débat plus approfondi s'impose sur ces questions d'acquisition. Pour la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, il pourrait être plus judicieux d'allouer des ressources à des défenses aériennes basées au sol, à des systèmes de surveillance de l'espace aérien et au développement d'une infrastructure de bases pour le déploiement avancé d'aéronefs dépêchés par des Alliés de plus grande taille. Une approche alternative pourrait impliquer la mise sur pied de plusieurs escadrilles véritablement multinationales d'avions de chasse, chargées d'assurer la défense aérienne de tous les pays participants et associant des pays d'Europe orientale et occidentale ou incluant même des pays n'appartenant pas à l'OTAN, tels que la Suède. Cela réduirait les doubles emplois et les coûts entraînés par la maintenance de forces nationales séparées, tout en conférant un poids militaire au principe politique de la sécurité collective. La mise sur pied réussie d'un corps composé de forces danoises, allemandes et polonaises illustre la manière dont des forces conjointes peuvent agir comme catalyseur et conférer davantage de poids à la garantie de sécurité apportée par l'OTAN.

Une autre option possible réside dans la spécialisation des rôles, les différents pays choisissant d'allouer des ressources à des domaines dans lesquels ils sont particulièrement performants, tout en renonçant à tenter d'entretenir certaines autres capacités. C'est ainsi, par exemple, que les forces armées tchèques possèdent une expertise dans le domaine de la défense contre les armes nucléaires, biologiques et chimiques. Si cette approche est adoptée (même en partie), il conviendra de s'intéresser davantage collectivement, au niveau de l'OTAN et de l'Union européenne, aux capacités spécialisées nécessaires, aux pays qui peuvent les fournir et à la manière dont d'autres pays peuvent affecter leurs ressources à d'autres domaines.

Aller plus loin encore en matière d'acquisitions conjointes, de forces multinationales et de spécialisation des rôles peut cependant s'avérer difficile. Cela

consisterait en effet à aller à l'encontre du principe compréhensible du maintien du plus large éventail possible de capacités de défense nationales pour se prémunir contre la pire des hypothèses. Se pose également le problème délicat de l'allocation des avantages économiques associés à la production d'équipements et à la maintenance des forces, comme l'illustrent les différends entre les divers partenaires de projets ouest-européens tels que l'Eurofighter. Dans le contexte du débat en cours sur les capacités de défense, il s'agit-là de problèmes pour l'OTAN et l'Union européenne dans son ensemble. En raison des ressources limitées dont les pays d'Europe centrale et orientale disposent pour la défense, cette solution apparaît toutefois indéniablement comme la meilleure.

1.8 PROGRES

En dépit de ces difficultés, les pays d'Europe centrale et orientale ont réalisé d'importants progrès dans la réforme de leurs forces armées depuis le début des années 1990. Ils ont mis en place des mécanismes pour le contrôle civil et démocratique des forces armées et contribuent désormais activement aux opérations internationales de soutien de la paix dans les Balkans et ailleurs. En l'espace d'une décennie, les républiques baltes sont passées du statut de pays non armés à celui de participants à des missions dirigées par l'OTAN en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. Plusieurs pays de la région apportent ou disposent du potentiel pour apporter d'importantes contributions militaires spécialisées dans des domaines spécifiques tels que la défense contre les armes nucléaires, biologiques et chimiques ou encore le déminage.

Il n'en demeure pas moins que les pays d'Europe centrale et orientale sont également confrontés à de graves problèmes dans le domaine de la défense. La mise en place de cadres d'élite capables de travailler aux côtés des Alliés de l'OTAN camoufle, dans une certaine mesure, le déclin de l'efficacité opérationnelle de la majeure partie des forces armées de ces pays. Des forces aériennes dont les pilotes volent trop peu pour être prêts à affronter des situations complexes et des forces terrestres dont les équipements ne fonctionnent pas de manière adéquate, ne sont guère utiles pour les pays d'Europe centrale et orientale et pour l'OTAN dans son ensemble. La relative pauvreté de ces pays implique que, même s'ils augmentent les budgets de défense, ils ne seront pas capables d'accroître de manière significative leurs dépenses réelles dans ce domaine.

Les gouvernements d'Europe centrale et orientale et l'OTAN dans son ensemble doivent reconnaître cette réalité et explorer ensemble des voies d'amélioration

possibles. Parmi les solutions probables, pourraient figurer des réductions plus radicales des forces globales, l'abandon de certains plans d'acquisition prestigieux mais onéreux, la mise en place de forces et de projets d'acquisition présentant une dimension multinationale plus marquée, une plus grande spécialisation des rôles dévolus aux différents pays au sein de l'OTAN et de l'Union européenne, et l'octroi d'une plus grande attention aux aspects les moins prestigieux de la politique de défense, tels que la formation, l'entraînement et la maintenance, ainsi que les équipements de communication. Cela impliquera la recherche de solutions à des questions difficiles et sensibles, tant au niveau national que collectif au sein de l'OTAN et de l'Union européenne. Sans ces mesures, la contribution militaire de l'Europe de l'Est à l'OTAN et à l'Union européenne sera moindre qu'elle peut ou doit l'être, et les avantages de l'élargissement ne seront pas intégralement récoltés.

1.9 LES CAPACITES

Trois principaux efforts sont en cours au niveau de l'OTAN, de l'Union européenne et des Etats-Unis pour réduire le fossé des capacités.

Les efforts de l'OTAN pour réduire le fossé des capacités et pour promouvoir l'interopérabilité remontent aux premiers jours de l'Alliance. Ces efforts connaissent un certain succès, surtout si l'on considère la complexité politique et technique de la tâche. La preuve peut en être observée dans les opérations de maintien de la paix dans les Balkans, où les alliés de l'OTAN sont en mesure de travailler de concert en toute transparence. Elle se constate également dans des opérations majeures articulées autour des forces de pays de l'OTAN, telles la Guerre du Golfe et l'intervention en Afghanistan, pour lesquelles des décennies de coopération et de normalisation au sein de l'Alliance permettent une bonne coopération des diverses forces alliées.

Beaucoup de travail reste à faire cependant. C'est pourquoi, lors du Sommet de Washington de 1999, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN ont approuvé l'Initiative sur les Capacités de Défense (DCI), identifiant 58 capacités essentielles que les alliés de l'Alliance doivent créer ou développer, au niveau national ou collectif. La DCI a fait progresser les choses, mais elle souffre d'une certaine ambiguïté quant aux objectifs et aux contributions nationales individuelles.

Lors du prochain Sommet de Prague, l'OTAN adoptera une nouvelle initiative sur les capacités, qui reposera sur la DCI tout en étant plus précisément ciblée et en spécifiant les objectifs et les contributeurs nationaux.

2. DEUXIEME PARTIE

2.1 LA SITUATION DU CONTROLE AERIEN HONGROIS JUSQU'A AUJOURD'HUI

Jusqu'à fin de 1994 la force principale de système de commandement, contrôle et transmission de la défense aérienne hongroise comprenait une brigade de contrôle aérien, composée de 6 bataillons et de 23 compagnies de contrôle aérien. L'ensemble était établi sur une surface d'environ 461 ha. Les effectifs étaient de 6143 personnes (688 officiers, 730 sous-officiers, 4039 conscrits et 416 civils). Elle disposait de 131 ensembles radar fonctionnant sur différents bandes de fréquences pour la reconnaissance (plutôt surveillance), 14 ensembles de centres informatiques pour traiter et transférer les informations. Elle avait besoin de nombreuses stations de transmission fixes et mobiles, de groupe électrogènes et de différents véhicules pour assurer l'exécution de la mission de la brigade.

En temps de paix le système réalisait la surveillance, le contrôle et l'identification des aéronefs au-dessus de 500 mètres le long de la frontière hongroise, au-dessus de 1000 mètres sur la majeure partie de la Hongrie, en temps de crises, les capacités de détection s'abaissaient entre 100 et 300 mètres.

2.2 LA DISLOCATION DU SYSTEME DE CONTROLE AERIEN (1989-1995)

Les moyens techniques vieillissant (datant de plus de 17 ans) s'avéraient incapables de répondre au besoin opérationnel. Leurs performances n'étaient plus adaptées aux standards internationaux. Parfois, les radars militaires et les moyens de transmissions se brouillaient mutuellement dans la gamme des hautes fréquences. La contrainte de mise en œuvre des moyens radars limitaient la possibilité de développement de nouveaux systèmes de transmissions et de communications (systèmes de radio, de télévision, réseaux de téléphonie mobile).

En raison d'un important besoin en énergie, de l'augmentation des coûts de maintenance – due aux fréquentes pannes techniques - et des pièces de rechange, le système ne fonctionnait pas de manière optimale et s'avérait très onéreux.

Malgré les efforts considérables des techniciens, la fiabilité technique du système diminuait, ainsi que la disponibilité et le niveau opérationnel.

Les problèmes d'approvisionnement en pièces de rechange et en matériel de maintenance empêchaient d'effectuer les réparations techniques nécessaires.

Lors de la première crise des Balkans (en 1991-1992), l'armée de l'air hongroise a mis en place 6 postes radar supplémentaires afin d'augmenter la capacité de détection aérienne, ce qui a engendré un surcoût de 5,4 Md Forints pour le budget de la Défense.

Jusqu'en 1994, les opérations de maintenance ont épuisé la totalité des réserves de pièces. Les prélèvements sur les moyens retirés du service se sont multipliés. Les valeurs des radars ont baissé jusqu'à 35%, l'usure des dispositifs a augmenté jusqu'à 82%, et 31% des dispositifs se sont dévalorisés. La disponibilité de la majorité des moyens n'était pas conforme aux nouveaux standards internationaux, et les interférences dues au dispositif brouillaient fréquemment les systèmes de communication.

C'est la raison pour laquelle, l'armée de l'air hongroise a décidé de réorganiser la brigade de contrôle aérien en 1994. Il nous fallait mettre en place une nouvelle configuration pour assurer un fonctionnement efficace et plus économique du contrôle et de la surveillance radar dans l'espace aérien hongrois.

D'après le plan national, un « Système de BASE » devait accomplir la mission en temps de paix en utilisant une infrastructure radar minimale. C'est pourquoi le système possédait deux nouveaux radars tridimensionnels modernes télécommandés à de grande portée à Zengő et Bánkút, quatre sites de radar de surveillance à Kup, Juta, Városföld et Debrecen, et un Centre de commandement de la Supériorité aérienne (CRC) à Veszprém. (Annexe 2)

Tous les radars militaires, les trois radars modernes de contrôle du trafic aérien civil (Kórishegy, Ferihegy, Püspökladány) et leur centre ont été rattachés au centre de commandement de Veszprém par des liaisons directes. Pour assurer les missions en temps de crise (et en temps de période qualifié) temps de période qualifié ne veut rien dire, le plan a prévu l'installation de 20 à 24 radars mobile de courte et moyenne portée, reliés directement aux bases radar permanentes. Les études des experts allemands et américains ont attesté la nécessité de la réalisation du plan national.

Le plan national n'a cependant pas été approuvé par le Parlement, par manque de crédits budgétaires.

Dans ce contexte difficile, le Ministre de la Défense a pris l'initiative de joindre le programme régional à celui Espace-Souveraineté, supporté par le gouvernement américain, toléré par le Gouvernement hongrois et promis par le Parlement, pour

débloquer la situation. Le Gouvernement a adopté la loi 94/1995. (IX.28.) « Le développement du système de contrôle, de commandement et de transmission ». Le Parlement a ratifié la décision gouvernementale, accepté la nécessité de développement du système de défense aérienne, le démarrage du développement du programme et l'acquisition des moyens modernes de la surveillance, de commandement et de transmission.

Conformément aux exigences budgétaires, on a planifié la mise en place en deux phases et plusieurs sous-phases à partir de 1996 :

- Première phase, première période entre 1996-1998 ;
- Première phase, deuxième période entre 1998-2000, mais pratiquement entre 1998-2005 ;
- Deuxième phase, première période après 2000, ou après 2005.

Le projet a déclaré la méthode de acquisition et d'investissement, il les fallait exécuter qu'après 2-3 années moratoire, le paiement seraient réalisés en 8-12 années.

Afin de répondre aux exigences internationales du contrôle et de la défense aérienne, conformément à la loi du Parlement, la direction du ministère de la défense et l'EMA a décidé l'achat et l'installation de deux radars tridimensionnels longue portée et d'un centre de commandement et de contrôle automatisé. Parallèlement, ils ont décidé de diminuer les effectifs et les dispositifs des bases radar.

Dans le cadre du programme régional Espace-Souveraineté de 1996 ; la Hongrie a débuté la réalisation du Centre Opérationnel de la Supériorité Aérienne (ASOC), (donc la question de l'acquisition de centre opérationnelle de l'armée de l'air hongroise (AirC2) a résolu).

Sous l'égide du programme d'aide du gouvernement américain pour les quatre « pays de Visegrád », Lockheed Martin Tactical Defense Systems gagnait un marché de 6.5 million US \$ par pays, pour mettre en place un centre de commandement et de contrôle moderne.

En même temps la préparation de l'acquisition d'un radar national et l'élaboration du cahier des charges du radar ont été commencées.

Le commandement de l'armée hongroise confirmé la décision des lieux d'installation des radars, déterminés lors de la précédente étude des experts américains

et allemands, comme les meilleures positions. Ces emplacements étaient : le sommet Zengő de la montagne Mecsek et le pic Bánkút de la montagne Bükk.

2.3 LE DEVELOPPEMENT INITIE PAR L'OTAN

Lors de notre participation en qualité de pays membre du PfP, et après de notre intégration dans l'OTAN (sommet de Madrid 08.07.1997) nous avons approuvé le plan d'investissement de l'OTAN. A la fin de 1997, pendant le processus de la négociation entre les représentants de SHAPE et du ministère de la défense hongrois, les partenaires ont examiné la possibilité d'acquérir des radars hongrois avec le budget de l'OTAN de manière à répondre aux exigences de l'OTAN. La réponse a été positive. Les experts de l'OTAN et les trois pays invités ont examiné les capacités nationales de commandement et contrôle aériens. Pour rejoindre le système de contrôle de défense aérienne de l'OTAN, le plus grand problème était le manque de capacité de contrôle et de commandement aériens. C'est pourquoi il nous fallait modifier le plan d'installation des radars. On a déterminé les nouveaux emplacements permanents et temporaires des radars à l'aide d'analyses et de simulations par ordinateurs pour répondre aux critères de l'OTAN. Nous avons confirmé les anciens emplacements et ajouté un supplémentaire. Le SACEUR a accepté le plan de développement des radars hongrois de SHAPE et la préparation pour l'acquisition de radars (et l'élaboration de critères de concours de radar) ont commencé (capability package CP5A0044). Après quelques négociations, le NAC a accepté le CP du radar hongrois le 25 juin 1999. L'approbation de budget prévoyait à peu près 23.5 Md Ft jusqu'au 30 septembre 2006. 78% de cette somme étaient destinés au prix des radars, le reste aux développements des autres exigences militaires, comme le financement pour l'achat des lieux d'installation et des travaux routiers. Parallèlement, on continuait le développement et la construction de l'ASOC. Le 08 février 1999 on a inauguré officiellement le premier ASOC de la région et nous avons réalisé la liaison entre notre système de commandement et contrôle aériens et le centre opérationnel de l'OTAN le jour de notre adhésion à l'OTAN.

On a réussi à ne pas altérer l'aptitude opérationnelle, jour après jours on retirait de service les dispositifs et réduisait les troupes. Avant l'adhésion à l'OTAN, en 1997 les moyens et les effectifs du système de contrôle aérien évoluaient vers 2200 personnes (diminution de 64%) et 62 ensembles radar (diminution de 53%). 46% des radars ont abaissé leur plancher de détection jusqu'au sol.

2.4 LA SITUATION EN 1999

Lors de son adhésion à l'OTAN, la République hongroise ne disposait que d'un système de contrôle aérien dont l'interopérabilité était limitée. Il n'était pas en mesure d'être intégré dans le système NATINEADS.

C'est pourquoi, dans l'intérêt commun de l'Alliance et de notre pays, nous avons créé un autre ensemble capacitaire (CP 5A0035) dans le cadre du NATO Security Investment Program. Ce programme aidait la Hongrie pour être en mesure d'organiser sa défense aérienne dans la structure du NATINEADS, à l'instar des autres membres de l'OTAN. Cet ensemble comprenait d'une part le développement du logiciel et du hardware du système de commandement et de contrôle aérien, d'autre part la modernisation des radars analogiques, l'intégration dans le système de commandement et de contrôle (C2), la création de la capacité de contrôle de l'armement et la construction du réseau de transmission et du système de radiocommunication air-sol. Fin 2005, le système MASE a remplacé le système ASOC dans le Centre de Commandement de la Souveraineté aérienne de Veszprém. Afin de disposer d'un ensemble de secours, l'armée hongroise a installé un autre système avec les nouveaux éléments du logiciel et du hardware dans le Centre de Contrôle Aérien (SOF) de Kecskemét.

Au sein de l'OTAN, les premiers éléments du nouveau système de l'ACCS sont mis en service en 2006-2007 et système sera pleinement opérationnel en 2010-2012. Donc pendant la période transitoire, la Hongrie utilise les deux systèmes ASOC et MASE pour établir la situation aérienne et le système ICC pour assurer les fonctions de planification opérationnel de l'OTAN.

2.5 LA CONCEPTION DU SYSTEME DE COMMANDEMENT ET DE CONTROLE AERIENS HONGROIS

En attendant l'installation des éléments de l'ACCS dans le NATINEADS, on doit assurer de manière permanente les fonctions de commandement et de contrôle aériens. C'est pourquoi la mise en place a été planifiée sur trois phases.

Pendant la première phase on établit les deux centres de commandement et de contrôle, dans la deuxième phase on développe les capacités C2 et on intègre les radars, dans la troisième phase on met en œuvre le programme ACCS.

2.6 LA REALISATION DE LA PREMIERE PHASE TRANSITOIRE

En 2004 dans le cadre du CP 5A0035, les travaux d'infrastructure se déroulaient selon le plan initial. Il a donc été possible d'installer les éléments du hardware de MASE dans la salle du poste de commandement. En raison de la modification des exigences opérationnelles, imposant le maintien des capacités pendant les phases d'essai du nouveau système, le personnel travaillait en même temps sur les deux systèmes. Sur le système ASOC, on effectuait le contrôle dans la zone de responsabilité, sur le système MASE on menait le programme d'entraînement. Après quelques modifications et développements, le système MASE fût mis en service à la fin 2004.

Pour assurer la permanente du contrôle aérien dans la zone de responsabilité, il était nécessaire de créer un centre de secours, en cas d'évacuation du poste de Veszprém, qui restait le centre de commandement et de contrôle d'alerte. Dans le cadre de l'ensemble capacitair (CP), le bâtiment de SOF a été construit à Kecskemét. Après la mise en service de MASE, on a supprimé le système ASOC du CRC de Veszprém et on l'a installé à SOF Kecskemét. Jusqu'à la fin 2005, on a construit le réseau de transmission et l'infrastructure informatique nécessaire pour assurer les fonctions de SOF et WOC à Kecskemét. L'exigence fondamentale de la structure était de fournir des données radar de même qualité, de maintenir les liaisons de commandement et la télécommande du radar. Seuls le commandement, la conduite de tir, la mission de défense aérienne et la liaison avec les AWACS étaient réalisés par le CRC. Cette capacité était obtenue grâce au développement du logiciel d'ASOC, qui assurait la possibilité de contrôle aérien et de commandement des missions de défense aérienne. En utilisant les capacités du système ICC, il était possible de transférer le RAP et la définition de la mission aux subordonnés.

(Le schéma permet de visualiser l'état du système de contrôle et de commandement aériens à la fin de l'année 2005. Annexe 3)

Afin d'obtenir la capacité opérationnelle du SOF et de fournir les informations primaires aux deux centres, il fallait répartir les données du radar sur les bases radar et améliorer les capacités de transmission.

Les deux centres de contrôle aérien possédaient les interfaces suivantes :

interfaces CRC à Veszprém

les radars

- les radars fixes analogiques ;
- les radars mobiles ;
- les radars civils ;
- les moyens AN/TPX-54.

les plans de vol militaires

les plans de vol civils

les données météo

interface SAM (liaison-11B)

transmission Cross Border (liaison-1)

radio R-862 et télécommande

liaison ICC

ERCS liaison AWACS(IJMS)

interfaces SOF à Kecskemét

les radars

- les radars fixes analogiques ;
- les radars mobiles ;
- les radars civils ;
- les moyens AN/TPX-54.

les plans de vol militaires

les plans de vol civils

les données météo

interface SAM (liaison-11B)

transmission Cross Border (liaison-1)

radio R-862 et télécommande

liaison ICC

2.7 LE SYSTEME MASE

Le système Multi AEGIS Site Emulator (MASE) était destiné à dégager provisoirement le système NADGE, pour améliorer l'efficacité opérationnelle de l'ancien système et réduire les dépenses. Après les résultats du développement, le MASE fournissait des prestations plus modernes et présentait l'intérêt d'assurer des fonctionnalités améliorées du CRC pour soutenir les opérations aériennes. Neuf pays de l'OTAN utilisaient la version mobile ou fixe (la Belgique, le Danemark, la Hongrie, l'Italie, le Pays-Bas, la Norvège, la Turquie, la Grande-Bretagne).

Le Mase soutient trois points fondamentaux de la maîtrise du ciel et de la supériorité aérienne :

- la transmission de l'image de la situation aérienne réelle ;
- la production de la RAP ;
- la gestion des missions opérationnelles, la production de command armement.

Les informations des senseurs étaient transformées par un ordinateur spécifique, notamment un Multi Radar Trecker, qui produisait l'image de la situation aérienne réelle. Cette image était vérifiée avec les plans de vol ATC. Après l'évaluation des données, il produisait la RAP et la transférait vers les supérieurs et les subordonnés par une liaison confidentielle (liaison1 ou IJMS).

Les fonctions de MASE étaient utilisées pour l'analyse, l'évaluation de la menace, la répartition des missions entre les subordonnés et la conduite des opérations. Elles permettaient de guider et de contrôler les avions de chasse et d'exécuter des missions de recherche et sauvetage (SAR).

2.8 LE SYSTEME ICC

Pendant la période de transition, l'achèvement de la structure ICC pouvait permettre d'être pleinement interopérable jusqu'à la mise en œuvre de l'ACCS. Le système était capable d'assurer la programmation des missions, la conduite des opérations et l'exécution des missions décentralisées de manière intégrée et automatisée. Le logiciel, au cœur de système, était capable de planifier, programmer les missions, de faire la reconnaissance et le ciblage et de contrôler l'exécution des missions. Il est possible de préparer les informations et les décisions en temps de paix, de crise et de guerre et lors d'entraînements. On peut ainsi fournir des flux d'informations fiables entre des différents niveaux de commandement.

Le système assurait des activités opérationnelles suivantes :

- la planification opérationnelle aérienne ;
- la conduite des opérations actuelles ;
- la gestion de l'espace ;
- la reconnaissance ;
- l'administration de système ;
- le soutien des opérations extérieures ;
- les missions logistiques ;
- le briefing des unités en alerte ;
- la mise en garde des unités d'alerte ;
- le soutien du commandement et du contrôle aérien national.

Le système ICC, comme la préversion de l'ACCS – fonctionne avec les moyens basés sur le logiciel UNIX, avec une base de données commune et un graphique évolué. Un des modules du logiciel contient toutes les fonctions de commandement et contrôle. Pendant le fonctionnement, les participants influent sur les autres travaux par l'intermédiaire des bases de données centrales, qui délivrent les mêmes informations à tous les utilisateurs. Il développe la communication et la coopération entre les groupes et permet également de voir les bases de données des autres participants. Il est possible d'ajouter des informations supplémentaires.

Le module de 3D permet de représenter les documents de commandement et de contrôle sur une carte géographique. La carte graphique contient des données géographiques, la zone de couverture des radars, celle des missiles de défense aérienne et la situation actuelle avec les forces amies et adversaires.

Naturellement, il existe des modules supplémentaires : par exemple un logiciel de traduction, un logiciel de traitement des photographies et tout les accessoires administratifs.

Le module de programmation aide à répartir les missions et les objectifs entre les subordonnés et aide les planificateurs. Ces derniers sont en mesure d'effectuer ponctuellement le ciblage en prenant en compte les sources accessibles, de modifier et de réorganiser la défense aérienne correspondante à la situation de l'espace.

2.9 LA REALISATION DE LA DEUXIEME PHASE, LA STRUCTURE ACTUELLE

Selon le plan, cette phase dure de la fin 2005 jusqu'à la fin 2007. Pendant cette période, les radars - installé par le capability package (CP 5A0044) – sont intégrés dans le système MASE.

Dans cette période, le plan ne compte pas de développement des fonctions de commandement et de contrôle, mais pour se préparer les autres fonctions, l'armée de l'air fait installer les capacités minimales des fonctions DSQOC et DAOCC. Les exigences des systèmes radars ont été fixées par le capability package (CP 5A0044), par le plan d'installation du système radar (SHAPE RADAR PLAN) et par le concept de l'ACCS (ACCS Criteria & Standards).

Les exigences fondamentales :

- le fonctionnement doit être permanent dans toutes les bases radar ;
- la couverture radar doit être optimale ;
- les données des radars mobiles doivent être intégrées ;
- les groupements de radars mobiles doivent être autonomes.

C'est ainsi que la Hongrie a acquis 3 ensembles radars tridimensionnels RAT-31DL. Les nouveaux radars sont conformes aux paramètres de Minimal Militaire Exigences de l'OTAN.

La structure des radars en Hongrie est la suivante :

- 3 postes radars constituant la colonne vertébrale du système (Békéscsaba, Zengő, Bánkút) ;
- 2 groupements de radars mobiles (situés à Kup).

Le système a été développé par les experts de SHAPE et il est capable de surveiller la zone de responsabilité. Les trois radars tridimensionnels fonctionnent 24 heures sur 24, sauf pendant les périodes de maintenance planifiées. Cette structure est très simple et est facilement contrôlable par le système MASE. En plus, on utilise un seul type de radar. Les opérations de maintenance et l'approvisionnement en pièces de rechange et en moyens de maintenance sont donc simplifiés.

Les radars SZT-68U et P-18 intégrés dans le groupement mobile assurent détection basse altitude dans les directions nécessaires pendant les périodes de crise et de guerre. On développe un système permettant de transférer directement les informations des radars mobiles vers le centre de contrôle radar sans autres moyens techniques et obtenir ainsi l'interopérabilité avec toutes les nations. Pendant ce processus, il faut privilégier le format de transfert de l'ACCS et ajouter l'information de l'IFF.

Les interfaces de l'ASOC (selon de ICD de ASOC) utilisent le format ASTERIX, alors que les nouveaux radars 3D utilisent d'autres formats. Le système ACCS utilise l'AWCIES, qui est un format basé sur ASTERIX. Donc les données doivent circuler entre les deux centres de commandement et de contrôle.

A la fin 2007, les deux centres commandement et de contrôle contiendront les interfaces suivantes :

interfaces CRC à Veszprém

les radars

- les radars fixes analogiques ;
- les radars mobiles ;
- les radars civils ;
- les moyens AN/TPX-54.

les plans de vol militaires

les plans de vol civils

les données météorologiques militaires

l'interface SAM (liaison-11B)

la transmission Cross Border (liaison-1)

la radio R-862 et la télécommande

la radio HQ-II et la télécommande

la liaison ICC

la liaison ERCS avec l'AWACS(IJMS)

interfaces SOF à Kecskemét

les radars

- les radars fixes analogiques ;
- les radars mobiles ;
- les radars civils ;
- les moyens AN/TPX-54.

les plans de vol militaires

les plans de vol civils

les données météorologiques militaires

interface SAM (liaison-11B)

la transmission Cross Border (liaison-1)

la radio R-862 et la télécommande

la radio HQ-II et la télécommande

la liaison ICC

En raison de l'importance opérationnelle, il fallait intégrer les radars mobiles dans cette phase. Mais à cause des retards pris pour la construction du réseau de transmission, ce n'est pas possible.

Après l'installation, les essais et la mise en service des radars RAT 31DL, après avoir les radars compagnies transitoires seront retirés de service.

A la fin de cette phase et de la période transitoire, la structure de commandement et de contrôle aérien hongrois va posséder les capacités suivantes présentées sur l'image dans l'annexe 4.

Cette structure transitoire est conforme aux paramètres de Minimal Militaire Exigences de l'OTAN jusqu'à l'installation du système de l'ACCS et est en mesure d'intégrer les autres systèmes de contrôle aérien. Le but initial, qui était le soutien de la Nation Hôte en cas d'adhésion à l'OTAN, a été réalisé.

2.10 LA STRUCTURE PROPOSEE DU SYSTEME COMMANDEMENT ET DE CONTROLE AERIEN DE L'ARMEE HONGROISE

Le CAOC-5 commande et planifie les opérations dans l'espace aérien hongrois et assure la coordination avec l'armée de terre.

En temps de paix, les missions du Centre de Commandement et de Contrôle de Veszprém, du Centre de Commandement et de Contrôle des alertes de Kecskemét, des trois bases radar principales de Békéscsaba, Zengő et Bánkút, du Centre de Commandement Opérationnel WOC de Kecskemét et les patrouilles d'avions de défense aérienne en alerte (QRA-I de Kecskemét) sont planifiées, contrôlées et commandées par le système de l'OTAN.

En période d'alerte, comme une partie de NATINEADS, les High Readiness Forces (forces nationales proposées à l'OTAN), les forces de défense aérienne (destinées à fortifier les forces hongroises) sont subordonnées au CAOC-5. Le reste des forces aériennes sont subordonnées à l'AOC de Veszprém, qui est capable de commander et contrôler par l'ancienne méthode.

Le centre opérationnel et les escadrons de la défense sol-air établissent les liaisons avec le système de commandement et de contrôle aérien de l'OTAN. Le CAOC-5 leur fixe alors les missions.

Le Centre de Contrôle Aérien (ACC) contrôle et surveille toutes les opérations réelles dans l'espace aérien hongrois. La RAP est élaborée par le Centre Radar (RPC), puis elle est diffusée par l'interface ARS jusqu'au niveau des sections de batterie sol-air. Dans le cadre de la mission de défense aérienne, l'ACC choisit l'armement approprié, assure le contrôle des interceptions de défense aérienne (Mission Control) et gère l'utilisation des unités de défenses sol-air (Weapon Allocation). Pour pouvoir exécuter cette mission, on doit mettre en place les liaisons nécessaires, voix et liaisons de données (Liaison 11B/Liaison 16), ce qui garantit la diffusion de l'alerte, le commandement, le contrôle, le lien avec les batteries de missiles de défense aérienne et vers les unités aériennes.

C'est la raison pour laquelle, on met en place un centre de transmission mobile ainsi que l'interface ARS/SAM et ARS/SHORAD.

Les opérations et les missions d'hélicoptères en appui des troupes au sol sont planifiées au DAOCC en coordination avec le CAOC. Le DAOCC programme les missions, l'utilisation et la mise en place des postes de commandement aérien avancés (TACP).

(Le schéma de la structure du système de commandement et de contrôle aérien de l'armée de l'air hongroise Annexe 5. La répartition géographique des unités et des moyens Annexe 6)

D'après le plan actuel (CP 5A0109), les nouveaux éléments du système de commandement et de contrôle aérien de l'armée de l'air hongroise (1 ANCC, 1 ARS, 2 WOC/SQOC, 1 DSQOC, 1 DAOCC, 1 DSAMOC) seront opérationnels en 2010-2012 grâce aux moyens de l'OTAN et nationaux. Le CP contient deux terminaux de Liaison-16 pour garantir la communication avec les troupes et la Hongrie ajoute un terminal supplémentaire pour améliorer les transmissions. Les autres centres opérationnels (le centre de commandement des hélicoptères, le centre de commandement sol-air, le centre de commandement MISTRAL et les TACP) et leurs interfaces ARS seront réalisés en complément du programme de l'ACCS.

(La structure détaillée du système est donnée en annexe 7).

On doit développer et construire les systèmes de communication et de transmission fixes et mobiles pour garantir la fonction du Centre de Commandement et de Contrôle Aérien.

Fin 2012, les deux centres de commandement et de contrôle contiendront les interfaces suivantes :

interfaces CRC de Veszprém

les radars

les radars fixes analogiques ;

les radars mobiles ;

les radars civils ;

les moyens AN/TPX-54.

les plans de vol militaires

les plans de vol civils

les données météo militaires

l'interface SAM (liaison-11B)

la transmission Cross Border (NGCS)

la radio HQ-II et la télécommande

la liaison opérationnelle (liaison-16)

interfaces SOF de Kecskemét

les radars

les radars fixes analogiques ;

les radars mobiles ;

les radars civils ;

les moyens AN/TPX-54.

les plans de vol militaires

les plans de vol civils

les données météo militaires

l'interface SAM (liaison-11B)

la transmission Cross Border (link-1)

la radio HQ-II et la télécommande

la liaison opérationnelle (liaison-16)

Avec le développement des capacités de commandement et de contrôle aériens et de ses unités, l'armée de l'air hongroise sera capable de contribuer à la posture permanente de défense de l'OTAN et de participer aux opérations de réponse aux crises hors de ces frontières (Article 5).

CONCLUSION

Le centre de la région du Danube est très instable du fait des relations aléatoires entre la Hongrie et ses voisins, entre les Etats successeurs et leurs minorités hongroises et entre ces minorités et l'Etat hongrois. Cette instabilité structurelle persistera certainement jusqu'à ce qu'une démocratie authentique s'enracine dans tous les pays concernés et qu'une société civile, disposée à entamer un dialogue avec la minorité, soit déjà bien installée dans toute la région. Entre temps, étant donné le peu de sophistication politique des populations, disposées le plus souvent à accepter des solutions simples et démagogiques, et l'existence de politiciens prêts à tirer le meilleur parti du nationalisme, les tensions persisteront.

L'élargissement de l'OTAN n'est pas seulement un moyen efficace pour gérer les risques actuels et futurs, mais il aide aussi à éviter les menaces qui pourraient apparaître à l'avenir. Pendant les débats aux Etats-Unis sur les protocoles d'adhésion des trois nouveaux membres de l'OTAN, il a été dit qu'à cause des nouveaux membres, les vies des soldats américains allaient être sacrifiées pour les villes d'Europe centrale en cas d'un conflit armé. En réalité, l'élargissement en tant que tel est déjà une garantie pour qu'il n'y ait pas de menace pour la vie d'aucun soldat de n'importe quel pays membre de l'OTAN. Jusqu'à aujourd'hui, l'histoire de l'OTAN a été une réussite ; pendant le dernier demi-siècle, l'existence et le fonctionnement efficace de l'Alliance Atlantique ont épargné à l'OTAN la nécessité de recourir aux armes pour mettre en valeur la défense collective prévue par l'article 5 du Traité de Washington.

A l'instar du processus de notre intégration en général, la politique étrangère de la Hongrie concernant l'accession à l'Alliance Atlantique est également guidée par des intérêts nationaux. Jusqu'à présent, nous avons essayé de montrer les raisons pour lesquelles l'élargissement de l'OTAN sert les intérêts de notre continent tout entier. Mais quels sont les intérêts typiquement hongrois liés à notre adhésion à l'Alliance ? Cette question s'est également posée de façon beaucoup plus simple lors des débats qui se sont déroulés au cours des dernières années au sein de la société hongroise : qu'attendons-nous de l'OTAN ?

En premier lieu et avant tout, nous recherchons un environnement de stabilité, de paix et de sécurité, des conditions externes favorables au développement de notre pays afin de renforcer davantage les conditions d'une croissance durable. L'élargissement de l'OTAN est perçu par la Hongrie comme l'extension de la zone de sécurité et de stabilité vers l'Est. Notre entrée dans l'Alliance n'a pas été motivée par une sorte de peur face à

une menace extérieure ou à une menace de guerre, mais plutôt par la volonté de voir notre pays profiter des avantages découlant de la stabilité et de l'appartenance à une communauté de nations partageant le même système de valeurs démocratiques, et par la volonté d'apporter notre contribution appropriée à l'établissement de la sécurité collective.

Nous espérons également que notre nouveau statut de membre de l'Alliance récemment acquis ait un effet positif sur nos relations économiques. Si la Hongrie est déjà considérée comme une partie stable de l'Europe, elle sera encore plus attractive qu'elle ne l'est aujourd'hui en devenant un partenaire solide pour la coopération économique du point de vue des investissements étrangers.

L'entrée dans l'OTAN a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire moderne de la Hongrie. Elle a signifié le succès de l'un des objectifs stratégiques de la politique étrangère hongroise et a donné un nouvel élan à la coopération, tant avec nos alliés de l'OTAN qu'avec nos partenaires de la région euro-atlantique.

On dit fort justement : "Se trouver, c'est un début prometteur, rester ensemble, c'est un progrès, et travailler ensemble c'est la réussite." Si tel est le cas, nous avons tout le droit d'espérer une coopération fructueuse pour l'avenir.

ANNEXE 1 :

HISTORIQUE

Avec le Traité de Trianon de 1920, la Hongrie perdit les deux tiers de son territoire, qui furent cédés à ses successeurs. Ce fut là une double perte -perte du territoire, donc du prestige, du statut et du pouvoir -, mais aussi d'un grand nombre de Hongrois d'origine, en violation du principe de Wilson sur le droit à l'autodétermination. En Hongrie, le Traité de Trianon est toujours considéré comme un désastre dont la France est tenue responsable en tant que numéro un de la Petite Entente et élément dominant pendant l'occupation de 1919. Pour de nombreux Hongrois, il est difficile d'admettre que la paix de 1919-1920 était un processus non seulement sommaire, légitimé à certains égards par le principe d'autodétermination, mais s'appuyant aussi sur la *realpolitik* et le pragmatisme. Ils comprennent encore moins que la proclamation de la République soviétique de Hongrie en 1919 ait fait perdre à la Hongrie les restes de sympathie pouvant éventuellement exister entre elle et les puissances de l'Entente.

Même si la "paix injuste" instaurée par le Traité de Trianon assombrit encore aujourd'hui la politique hongroise, l'intention n'est pas ici de suggérer que la Hongrie a conservé la même attitude depuis 1918. Entre les deux guerres mondiales, le révisionnisme intégral (que tout soit rendu) a dominé la pensée hongroise mais, la Deuxième Guerre mondiale ayant, entre autres, fait disparaître l'ancien régime qui avait dominé la Hongrie depuis la nuit des temps, une métamorphose commença. La stratégie de l'ancien régime, qui était axée sur la recherche d'alliances avec tout Etat disposé à appuyer la quête hongroise de révision territoriale (l'Italie, puis l'Allemagne), avait manifestement échoué. Cependant, cette stratégie ne fit jamais la distinction entre l'ensemble des territoires perdus par la Hongrie (Couronne de St Stephen) et les territoires habités par les minorités hongroises. En 1945, il était évident que cette politique de révisionnisme intégral ne donnait aucun résultat et que la Hongrie pouvait commencer à s'accommoder de la perte de son empire.

Plusieurs courants firent leur apparition, dont trois méritent d'être cités : la coopération danubienne, la défense des minorités nationales et le communisme. Bien que ce dernier ait été le plus important, les deux autres ont laissé dans la pensée hongroise des traces encore visibles. Aucun Etat successeur ne suivit de politique particulièrement sympathique vis-à-vis des minorités hongroises mais, le communisme gelant le statu quo, la question des quelques 3,5 millions de Hongrois de l'extérieur ne joua qu'un rôle marginal en politique intérieure et internationale. Les politiques

léninistes de nationalité contribuèrent très peu à résoudre le problème des relations majorité/minorité, sauf au plan rhétorique.

En Hongrie même, la question disparut complètement de l'ordre du jour politique et le régime de Kádár insista tout particulièrement pour que les choses restassent ainsi vis-à-vis de l'opinion publique. Tout ce que le gouvernement communiste était disposé à faire était de garder cette question en veilleuse. Cette politique ne changea que progressivement. En 1960, l'idée de M. Kádár fut d'intégrer le problème des minorités au projet de coopération danubienne, qui n'aboutit à rien faute de soutien. En 1970, les Hongrois essayèrent une approche trilatérale, en signant des accords avec les Etats successeurs pour que les minorités - toutes les minorités, y compris celles vivant en Hongrie - constituassent des ponts entre la Hongrie et ses voisins. Cette stratégie eut un succès modéré avec la Yougoslavie, moindre avec la Tchécoslovaquie et ne mena à rien avec la Roumanie. Jusqu'en 1980, le gouvernement hongrois était de plus en plus disposé à internationaliser le problème, en le soulevant dans différentes enceintes, telles que la CSCE ?, mais sans rencontrer beaucoup de soutien. Surtout, l'effondrement du communisme laissa l'opinion publique désemparée face à la question de savoir comment les Hongrois de Hongrie traiteraient les problèmes, les difficultés et les demandes des minorités dans les Etats successeurs.

Du point de vue de ces Etats, la question semblait très différente. La Yougoslavie ne vit jamais dans la minorité hongroise autre chose qu'une simple gêne parce que, d'une part, la politique yougoslave était dominée par la question serbo-croate et que, d'autre part, l'Etat hongrois s'intéressait peu à cette minorité. Néanmoins, lorsque l'opportunité se présenta en 1941, la Hongrie se joignit à l'Allemagne pour le démembrement de la Yougoslavie et désannexa la Backa, ainsi que deux petites poches de terre en Croatie et en Slovénie.

Tout de suite après 1945, les communistes menèrent une courte politique de représailles (avec massacres et emprisonnements) et procédèrent à la réinstallation des Serbes et des Monténégrins en Voïvodine, la principale zone habitée par des Hongrois. La minorité fut ensuite largement ignorée. Elle ne suscitait l'attention que lorsqu'une question spécifique se posait, mais cela était rare. Elle se caractérisait par le fait qu'elle était faible sociologiquement, étant en grande partie composée de paysans et manquant d'une classe intellectuelle capable d'articuler ses revendications de minorité et de menacer l'hégémonie serbe jusque dans les années 70, période pendant laquelle la Voïvodine était dirigée par un régime dur, dominé par d'anciens immigrants. Le

renversement de ce régime par Slobodan Milosevic en 1988 fut vécu par les Hongrois comme une libération et des restrictions ne furent imposées que progressivement sur leurs activités.

En Tchécoslovaquie, la minorité hongroise fut également reléguée au second plan, aussi bien dans l'entre-deux guerres qu'après 1945. Pendant la première république, la principale préoccupation des Tchèques était double, à savoir instaurer un Etat démocratique et en faire un Etat imprégné des idéaux tchèques. Il était donc nécessaire de trouver une solution au problème allemand, permettant aux Tchèques de dominer l'Etat sans en donner l'impression. C'était le rôle du "tchécoslovaquisme", autrement dit l'idée d'une seule nation "tchécoslovaque" constituée par les Tchèques et les Slovaques, et numériquement plus importante dans le nouvel Etat. La question hongroise restait subsidiaire. Du point de vue tchèque, l'existence de la minorité et les politiques révisionnistes de la Hongrie fournissaient un excellent prétexte pour revenir sur la promesse de fédération faite aux Slovaques, parce qu'un système fédéral aurait été un risque de sécurité. Cet alibi ayant également encouragé, dans une certaine mesure, les Slovaques à considérer les Hongrois comme de sérieux rivaux, voire des ennemis, l'idéologie nationale slovaque devint très anti-hongroise. La construction de l'identité et de l'image slovaques d'après 1918 s'appuya sur les éléments anti-hongrois comme sur un élément "sûr". La période d'assimilation forcée (1867-1918) fut donc projetée en arrière historiquement : l'Etat hongrois avait toujours cherché, faisait-on valoir, à assimiler les Slovaques et la Slovaquie avait souffert pendant dix siècles sous le joug hongrois. L'oppression des paysans slovaques par l'aristocratie hongroise était réinterprétée comme une relation ethno-nationale et non comme une relation de classe dans laquelle l'identification ethnique restait marginale, puisque les paysans hongrois étaient aussi opprimés que les paysans slovaques. La désindexation par la Hongrie, après Munich, du sud de la Slovaquie, à population d'origine hongroise - conséquence du premier Arbitrage de Vienne - confirma les Slovaques dans leur idée que les Hongrois étaient leurs pires ennemis.

Après 1945, la situation se modifia radicalement, suite à l'adoption d'une idéologie "slave" par l'Etat de Tchécoslovaquie reconstitué. Les Allemands furent ainsi expulsés et les Hongrois soumis à une sévère répression (refus de la citoyenneté, confiscations de biens, expulsions, travaux forcés sur territoire tchèque, absence de toute institution représentative). La période 1945-1948 traumatisa complètement les Hongrois de Slovaquie, comme on pouvait s'y attendre, mais en fin de compte n'aida pas

les Slovaques à se forger une identité ni à se défaire de leur sentiment d'infériorité et de faiblesse vis-à-vis de Prague et de Budapest. Bref, la nouvelle élite slovaque montante ne pardonna jamais aux Hongrois (de la minorité ou de l'Etat hongrois) d'être presque parvenus à les assimiler. Cette raison essentielle du traumatisme slovaque devint un élément organique de la conscience de soi et de l'identité nationale des Slovaques, un élément qui fut transmis pendant la période communiste et alimenta considérablement les inquiétudes slovaques après 1989.

Le coup d'Etat communiste de 1948 mit progressivement fin à la répression, mais il n'était aucunement question pour les Hongrois de jouir des mêmes droits que les Tchèques et les Slovaques (si tant est que le terme droit pût être utilisé dans le cadre d'un système communiste). Le tchécoslovaquisme fut abandonné, les Slovaques reconnus symboliquement comme constituant une nation à part entière dans l'Etat, mais ils n'eurent pas le pouvoir qu'ils estimaient leur revenir dans le cadre d'une centralisation communiste, interprétée comme une centralisation tchèque. Dans ce contexte, les Hongrois jouèrent une fois de plus le rôle politique utile de cible pour les amertumes slovaques.

En 1968, la minorité hongroise chercha à recevoir, sans l'obtenir, un traitement égalitaire ; après la répression du printemps de Prague, la Slovaquie bénéficia d'une grande autonomie en vertu du nouvel accord fédéral d'après 1969. Les Slovaques utilisèrent cet espace pour renforcer leur propre identité nationale, qu'ils eurent tendance à interpréter en termes matériels. C'est une époque pendant laquelle la population de Bratislava augmenta considérablement, en passant d'environ 200 000 à près d'un million : la rapidité de l'expansion aboutit aux abominables cités dortoirs socialistes entourant désormais la ville, exemple bien négatif de planification urbaine. La croissance de Bratislava avait une fonction symbolique. La Slovaquie était devenue un acteur politique sérieux et il lui fallait donc une capitale digne de ce nom. Pratiquement la même chose se produisit pour le complexe industriel lourd mis en place dans le nord de la Slovaquie - c'était un exercice d'expansion quantitative semé de sous-entendus symboliques.

S'agissant de la minorité, les autorités slovaques plus ou moins autonomes essayèrent d'affaiblir les institutions culturelles hongroises en cherchant, par exemple, à fermer les écoles. Cette tentative ne fut pas véritablement couronnée de succès, mais la constante pression dans le sens de l'assimilation n'était pas sans conséquences. Les expulsions de 1945-48 avaient surtout concerné les élites intellectuelles ; la pression

slovaque qui s'ensuivit contribua quelque peu à empêcher la réémergence d'une élite hongroise et le profil sociologique de la minorité montrait que les paysans et les ouvriers y étaient bien plus nombreux que parmi les Slovaques.

La situation était autre encore en Roumanie. Si les Hongrois y étaient moins nombreux proportionnellement qu'en Slovaquie, leur nombre absolu (contesté, mais certainement voisin de deux millions dans les années 70) en faisait un problème qualitativement différent. Il y avait également d'autres facteurs qui rendaient la situation en Roumanie différente de celle des autres Etats successeurs et, dans une certaine mesure, plaçaient la question hongroise parmi les grandes priorités de l'Etat roumain. Jusqu'en 1914, la Roumanie avait été un pays presque pur du point de vue ethnique et l'Etat s'était formé sur cette base. La citoyenneté dépendait de l'origine roumaine et, par exemple, les Juifs se la voyaient automatiquement refuser parce qu'ils ne pourraient jamais devenir des Chrétiens orthodoxes.

L'émergence de la Grande Roumanie en 1918 fut simultanément un triomphe et un traumatisme pour les Roumains. D'une part, ils avaient finalement réalisé le principal objectif de la politique étrangère roumaine et de l'orgueil national, en l'occurrence la réunification des trois territoires roumains de Valachie, Moldavie et Transylvanie, et réussi à regrouper toutes les populations roumaines possibles dans le nouvel Etat en intégrant la Bessarabie et la Bucovine du Sud.

D'autre part, les Roumains furent obligés pour la première fois de partager leur Etat avec un nombre considérable de non-Roumains, des Hongrois surtout, mais aussi beaucoup d'autres, notamment des Allemands et diverses minorités slaves. De nombreux Roumains considéraient comme odieuse et absurde la proposition de transformer des personnes qui n'étaient ni des Roumains d'origine ni des Chrétiens orthodoxes en membres à part entière de l'Etat, jouissant de tous leurs droits de citoyen. Deux groupes - les Juifs et les Hongrois - étaient particulièrement mal considérés. Nous ne traiterons pas ici des relations entre les Roumains et les Juifs, mais celles avec les Hongrois ont toujours été difficiles et pleines de méandres. Les deux Etats avaient été voisins pendant des siècles, tous deux avaient souffert aux mains des Ottomans, mais les Hongrois émergeaient clairement mieux préparés que les Roumains à l'avènement de la modernité du XIXe siècle. Pendant toute leur histoire moderne, les Roumains avaient été contraints de considérer la Hongrie comme leur fenêtre à l'Ouest ; par exemple, le premier livre imprimé en Roumanie fut publié à Budapest. A la même époque, la plupart des habitants du Regat (Roumains des provinces du Danube) en étaient venus à

considérer la domination hongroise de la Transylvanie comme cruelle, oppressive et injuste, de sorte que son incorporation à la Roumanie en 1918 fut célébrée comme une grande justice historique compensant l'humiliation de la défaite et de l'occupation par les Puissances centrales pendant la Première Guerre mondiale. L'invasion de la Hongrie en 1919, qui s'inscrivait dans la campagne d'intervention anti-communiste des Roumains, et l'occupation de Budapest pendant plusieurs mois furent ressenties comme un juste retour de manivelle, mais laissèrent ensuite les Hongrois très amers.

Sur le plan émotionnel, là où se cristallisent les consciences collectives, le pouvoir symbolique de la Transylvanie dans l'esprit des Roumains est donc extraordinairement important. La relation hongro-roumaine fut néanmoins compliquée par le fait que les deux groupes ethniques voyaient dans la Transylvanie le symbole de l'existence de leur communauté. Aux yeux des Roumains, la présence de compatriotes en Transylvanie après le retrait des légions roumaines avait été le facteur clé garantissant leur survie en tant que communauté nationale et culturelle indépendante. Les Hongrois proclamaient avec la même ferveur que l'Etat semi-autonome de Transylvanie du XVIIe siècle, qui avait signé la Paix de Westphalie de 1648 en tant qu'entité indépendante, représentait la continuité de l'Etat hongrois pendant l'occupation ottomane. De ce point de vue, l'union de la Transylvanie avec la Hongrie en 1848 était le résultat logique de nombreux siècles d'évolution.

Une telle confusion d'identités et de sentiments rendait presque impossible de démêler les questions liées aux statuts juridiques, à la propriété, aux réformes foncières, aux langues, à l'éducation et autres de celles liées à la souveraineté de l'Etat et au révisionnisme territorial. En fait, le système, relativement centralisé, instauré en Roumanie après 1918 se justifiait peut-être officiellement pour des raisons de sécurité territoriale ; en réalité, il était tout autant lié à l'extension des normes du Regat à la Transylvanie, y compris aux Roumains de Transylvanie, qu'à n'importe quoi d'autre.

Néanmoins, alors que Belgrade et Prague n'avaient à traiter qu'avec des minorités relativement faibles, il en allait autrement avec les Hongrois de Transylvanie. Non seulement ils avaient été les maîtres de la province pendant des siècles et avaient donc la confiance en soi que confère une légitimité traditionnelle, mais la communauté avait aussi un niveau d'instruction, de culture et de richesse nettement supérieur à celui des Roumains. Pour le Roumain moyen du Regat, un voyage en Transylvanie était et reste encore d'une certaine façon un choc culturel, parce que les choses y sont différentes, que l'impression y est autre et que la plupart des gens y parlent une langue

étrangère. Faire respecter les normes de l'Etat roumain par cette communauté était beaucoup plus compliqué que ne l'était pour les Serbes l'intégration des agriculteurs peu instruits de Voïvodine.

Dans ce contexte, la restitution à la Hongrie des deux cinquièmes de la Transylvanie par la Deuxième Arbitration de Vienne en 1940 fut un véritable traumatisme pour l'opinion publique roumaine et la nouvelle frontière était beaucoup moins satisfaisante du point de vue des nationalités que celle entre la Hongrie et l'Etat slovaque fixée lors de la Première Arbitration de Vienne de 1938. Devenue le grand cheval de bataille de la Roumanie, la récupération de la Transylvanie du Nord incita l'élite roumaine à accepter le communisme, parce que le marché que leur avait offert le Kremlin en 1945 était soit une Grande Roumanie communiste soit une Roumanie semi-démocratique mais sans la Transylvanie du Nord. Les Roumains optèrent pour la première solution.

L'émergence du communisme fut, néanmoins, plus complexe que cela et le rôle joué dans ce processus par la minorité hongroise influença la façon dont elle fut traitée pour l'ensemble de la période communiste. En 1945-46, le leadership de la minorité hongroise parvint à la conclusion que le marxisme était le meilleur garant de son avenir en tant que communauté nationale et soutint sans réserve la relève communiste. Il est généralement reconnu que le succès des communistes dut beaucoup à l'appui hongrois ; les Roumains non communistes ne l'oublièrent jamais.

Toutefois, les calculs hongrois se révélèrent boiteux, l'Etat roumain communiste n'étant pas disposé à créer le cadre dans lequel une minorité forte et sûre d'elle aurait pu garder ses institutions et mettre en place ses propres normes et son propre pouvoir politiques. L'objectif de l'Etat-parti roumain était de dépecer le pouvoir acquis par les Hongrois et c'est ce qu'ils firent avec succès jusqu'aux années 70.

La politique très répressive de Ceausescu eut un impact sur toute la population du pays, mais les Hongrois trouvaient que le désavantage était double pour eux, autrement dit, ils se sentaient réprimés dans leur nationalité aussi bien que dans leur identité de citoyen. Le régime de Ceausescu (1971-89) utilisa de plus en plus les Hongrois comme cible pour sa propagande et chercha à redonner un peu d'envergure à sa puissance déclinante en s'appuyant sur le nationalisme anti-hongrois. Le projet de systématisation de 1987-89, dont le but était de réduire de moitié le nombre des villages roumains, était en grande partie considéré par les Hongrois comme une mesure dirigée contre eux, même si les Roumains étaient eux aussi durement touchés. L'héritage des

années Ceausescu, qui donna aux Roumains une image stéréotypée très négative des Hongrois, devint un élément essentiel du processus d'ajustement dans la politique de la Roumanie postcommuniste.

L'APRES-COMMUNISME : LES PERSPECTIVES HONGROISES

Terriblement inexpérimenté, le nouveau gouvernement hongrois, élu en 1990, commit de nombreuses erreurs en ce qui concerne la question des minorités dans les Etats successeurs. Il partait du principe que les communistes avaient honteusement négligé la question nationale et que l'opinion hongroise était déterminée à réparer les vieilles blessures. Préoccupé par la question des nationalités, ce gouvernement se donna donc pour tâche de protéger moralement et politiquement la nation hongroise, indépendamment de l'endroit où vivaient ses ressortissants. En réalité, aucune de ces deux hypothèses n'était exacte : sans lui accorder, certes, la priorité, le gouvernement communiste s'était, en fait, intéressé au sort des minorités hongroises, et recoller les pots cassés de Trianon n'était pas le premier souci de l'opinion publique hongroise. Le débat était avant tout intellectuel.

Lorsque le nouveau chef du gouvernement, Jozsef Antall, déclara à peine nommé qu'il était "psychologiquement" le Premier ministre de quinze millions de Hongrois, il ne put que semer le doute et l'on se demanda si la Hongrie ne nourrissait pas des ambitions politiques vis-à-vis de ses voisins, si elle ne souhaitait pas en tout cas jouer un rôle actif à l'égard des minorités, et donc interférer sur les affaires intérieures des Etats successeurs. L'autre message, communiqué très tôt, selon lequel la Hongrie mènerait une politique de défense tous azimuts ne rassura pas davantage, même s'il avait été affirmé plusieurs fois que la Hongrie ne chercherait jamais à modifier ses frontières par la force.

Le problème de la politique hongroise est que, parfois, le gouvernement, et surtout ses partisans nationalistes, ne font pas clairement la distinction entre la nationalité et le territoire, donnant ainsi régulièrement l'impression d'avoir véritablement intérêt à ce que la frontière soit redessinée. Dans une atmosphère de méfiance de plus en plus grande, où le nationalisme est aussi un moyen politique activement utilisé dans les Etats successeurs, les déclarations occasionnelles selon lesquelles la Hongrie ne souhaite nullement modifier ses frontières tendent à être considérées comme hypocrites ou comme une simple propagande en direction de l'Ouest. Tout en restant très marginales par rapport à la politique hongroise, des publications très nationalistes,

comme Szerbkorona et Hunnia lancent constamment des appels incendiaires. En effet, les débats intérieurs hongrois sont pris par les Etats successeurs comme preuve des intentions hostiles de la Hongrie.

Il convient ici de faire une remarque sur la composition de la coalition au pouvoir. Les partenaires mineurs du Forum démocratique hongrois (MDF) -Petits exploitants agricoles et Démocrates chrétiens -, qui restent marginaux, ne méritent pas qu'on s'y attarde. Toutefois, le MDF est lui-même une coalition, ce qui est très inhabituel dans un contexte postcommuniste. Il se compose essentiellement de libéraux nationalistes, de Démocrates chrétiens et de populistes radicaux-nationalistes. M. Antall, qui appartient à la tendance démocrate chrétienne, domine complètement le parti. Les libéraux nationalistes sont, en revanche, assez faibles, d'autant plus qu'une impatience croissante pousse les populistes sur l'avant-scène.

Leur leader, l'écrivain démagogue István Csurka, a, par son aisance à toucher la corde sensible du public, de nombreux adeptes, disposés à le suivre dans la rue au premier signe. Aussi vague soit-elle, l'idéologie de M. Csurka n'en est pas moins un radicalisme intégral. Il pense que la Hongrie a été "dépossédée" de sa révolution par le transfert pacifique du pouvoir en 1989-90, dont il réclame une redistribution complète. Simultanément, il fait d'émouvants appels au nom de la nation hongroise et de l'esprit national et plaide pour l'unité nationale, grâce à laquelle les difficultés actuelles du pays peuvent, à son avis, être surmontées. Son attitude sur la question des minorités est extrêmement ambiguë. Il n'est pas un révisionniste explicite, réclamant une modification des frontières, mais dans le climat de méfiance qui règne, ses allusions et insinuations peuvent le suggérer. Un exemple en est l'entretien qu'il aurait eu avec le quotidien de Zagreb Globus (26 février 1993), dans lequel il aurait parlé en ces termes : "Je ne dis pas que nous n'avons pas de prétentions territoriales, d'ailleurs légitimes en ce qui concerne la Baranya et la Voïvodine", en ajoutant toutefois que, vu la faiblesse économique et militaire de la Hongrie, il est impossible de réaliser de tels objectifs.

En faisant monter la tension au sujet des minorités, M. Csurka cherche, en outre, à produire des changements radicaux en Hongrie même - exemple évident que la question des minorités sert à beaucoup d'autres choses - ce que déplorent souvent les porte-parole des minorités. Par ailleurs, M. Csurka a au sein du MDF une position moins solide qu'elle ne semble. Au Congrès du MDF de janvier 1993, l'appui de M. Csurka se révéla limité et M. Antall réussit à parer l'offensive qu'il avait lancée l'été précédent.

Il faut en outre avoir à l'esprit que, si l'opinion publique soutient peut-être M. Csurka pour les questions sociales internes, cet appui est beaucoup moins net en ce qui concerne les minorités. En effet, les membres des minorités qui se réinstallent en Hongrie sont considérés comme des parasites prenant les emplois des Hongrois et suscitent une bonne dose d'inquiétude et d'amertume à leur égard. Selon une estimation assez fréquente, M. Csurka ne rassemblait que 12 à 15% des intentions de vote et il fut en fait impossible de mobiliser tous ces électeurs pour qu'ils se rendent aux urnes.

En 1993, la teneur du débat hongrois sur les minorités dans les Etats successeurs a néanmoins changé. Pour les nationalistes de Budapest, selon lesquels la situation des minorités va de mal en pis, les principes sur lesquels les autorités hongroises ont fondé leur attitude, à savoir la démocratie et les droits de l'homme, ne correspondent plus à rien. Il y a donc dans l'opinion un courant sous-jacent favorable à une politique beaucoup plus active, plaidant même pour que les frontières soient, pacifiquement, redessinées. Soulignons qu'il ne s'agit pas là d'une position officielle, mais elle n'a suscité aucun démenti officiel clair, la politique hongroise tendant à être assez ambiguë. Vers la fin de 1992, on entendait de plus en plus souvent dire que le gouvernement envisageait, entre autres options politiques, d'étendre les droits de citoyenneté et de vote à toutes les personnes d'origine hongroise, quel que fût leur lieu de résidence. C'est ce qu'aurait déclaré à Munich Géza Entz, le chef du Bureau des Hongrois de l'Etranger, ajoutant qu'il s'attendait à ce que le cadre nécessaire soit mis en place avant les élections hongroises de 1994. De tels changements déclencheraient l'alarme générale dans tous les Etats successeurs.

Il convient de souligner un autre aspect de cette question, que les nationalistes des Etats successeurs préfèrent ignorer. Le débat hongrois couvre un large spectre - les positions divergent et ces différences sont librement articulées dans la presse. Néanmoins, les nationalistes hors de Hongrie ignorent que les opinions exprimées dans un débat doivent être interprétées dans ce contexte et leur tendance à considérer l'opinion hongroise comme homogène est trompeuse et déformée. Lorsque les porte-parole officiels déclarent, ce qui est souvent le cas, que la Hongrie n'a aucune prétention territoriale sur ses voisins - ce que fit, par exemple, le ministre des Affaires étrangères au sujet de la Roumanie dans un entretien avec Romania Libera (22 février 1993) -, cela est interprété comme une tactique maladroite et décevante de la part des Hongrois. A de nombreux égards, les contre-arguments des Hongrois méritent un tant soit peu d'attention : selon eux, l'atmosphère est si tendue que, indépendamment de ce qu'ils

disent, il y aura toujours quelqu'un dans les Etats successeurs pour penser que leurs déclarations publiques cachent quelque conspiration.

Il faut également avoir à l'esprit que la Hongrie serait, à de nombreux égards, l'un des pays qui souffrirait directement de toute modification territoriale. Même si les nationalistes à tous crins peuvent rêver de revenir aux frontières antérieures à Trianon ou, du moins, à celles d'avant la Deuxième Guerre mondiale, une analyse qui ne se fonderait pas seulement sur les nationalités montrerait à quelle extrême difficulté la Hongrie serait confrontée si elle récupérait n'importe quel territoire potentiellement rendu par l'un ou l'autre des Etats successeurs. Le scénario du pire pour la Hongrie serait que la Roumanie accepte éventuellement de rendre la Transylvanie. Les problèmes d'intégration économique, politique et sociale seraient insurmontables et, si cette Hongrie hypothétiquement élargie souhaitait conserver ses institutions démocratiques, il lui faudrait devenir un Etat à la fois hongrois et roumain, ce qui serait du goût de bien peu de monde. Certains esprits subtils de Budapest ont en fait suggéré que, si les pays voisins voulaient ruiner la Hongrie pour de bon, il leur suffisait de remettre toutes les régions habitées par des Hongrois sous la juridiction hongroise. Le résultat serait un désastre et, en Hongrie, beaucoup l'ont implicitement ou explicitement compris.

Un autre aspect de la politique hongroise concerne les petites minorités étrangères à l'intérieur même de la Hongrie. Sous les communistes, la tendance était quelque peu d'utiliser ces minorités, en faisant valoir qu'elles étaient bien traitées, de sorte à impressionner les Etats successeurs. Il est difficile pour l'Etat postcommuniste d'éviter une approche de ce type, mais le libellé du nouveau projet de loi sur les minorités, approuvé en mars 1993, se fonde aussi loyalement sur les principes des droits de l'homme et des droits collectifs des minorités.

Le gouvernement hongrois mit quelque temps à définir sa doctrine, puis sa politique de défense. Cette doctrine, soumise au Parlement en mars 1993, indique clairement que la république hongroise n'a pas d'ennemi déclaré et qu'elle considère la coopération paneuropéenne et régionale comme le cadre le plus propice à la solution des problèmes de sécurité. Sont également incluses les délicates questions liées aux minorités nationales ; "ne pouvant être considérées comme relevant du domaine exclusif de la politique intérieure de l'Etat concerné", ces questions doivent "être résolues grâce à une coopération internationale dynamique". En outre, la Hongrie rejette toute idée de modification des frontières nationales par la force. Tous les groupes politiques ont, sans exception, appuyé ce nouveau concept de défense.

Le pays n'est pas, toutefois, au bout de ses difficultés. La Hongrie a clairement indiqué qu'elle souhaite devenir membre de l'OTAN ou, tout du moins, recevoir certaines garanties de sécurité de la part de l'Occident. Pour sa part, l'Ouest ne cesse de répéter qu'il n'a nullement l'intention d'agir dans ce sens. La Hongrie n'eut donc pas d'autre choix que d'élaborer sa propre politique de défense, notamment en optant pour une armée de métier (forces armées et territoriales) et en la modernisant. Si la Hongrie se trouvait dans le vide, cela n'aurait peut-être aucune conséquence, mais dans l'atmosphère surchauffée de l'après-communisme, ceux des Etats successeurs qui sont déjà sceptiques sont devenus de plus en plus méfiants et ont pris la démarche de la Hongrie comme prétexte pour élaborer leur propre programme d'armement. Il y a certainement en Hongrie des partisans d'une stratégie plus forte, plus axée sur la question des nationalités, mais ce sont les modérés qui tiennent la barre pour l'instant. Toutefois, certains opposants hongrois se classent aussi parmi les sceptiques et craignent que le gouvernement n'utilise ses forces armées pour la répression intérieure, bien que la Hongrie n'ait jamais utilisé son armée à des fins politiques.

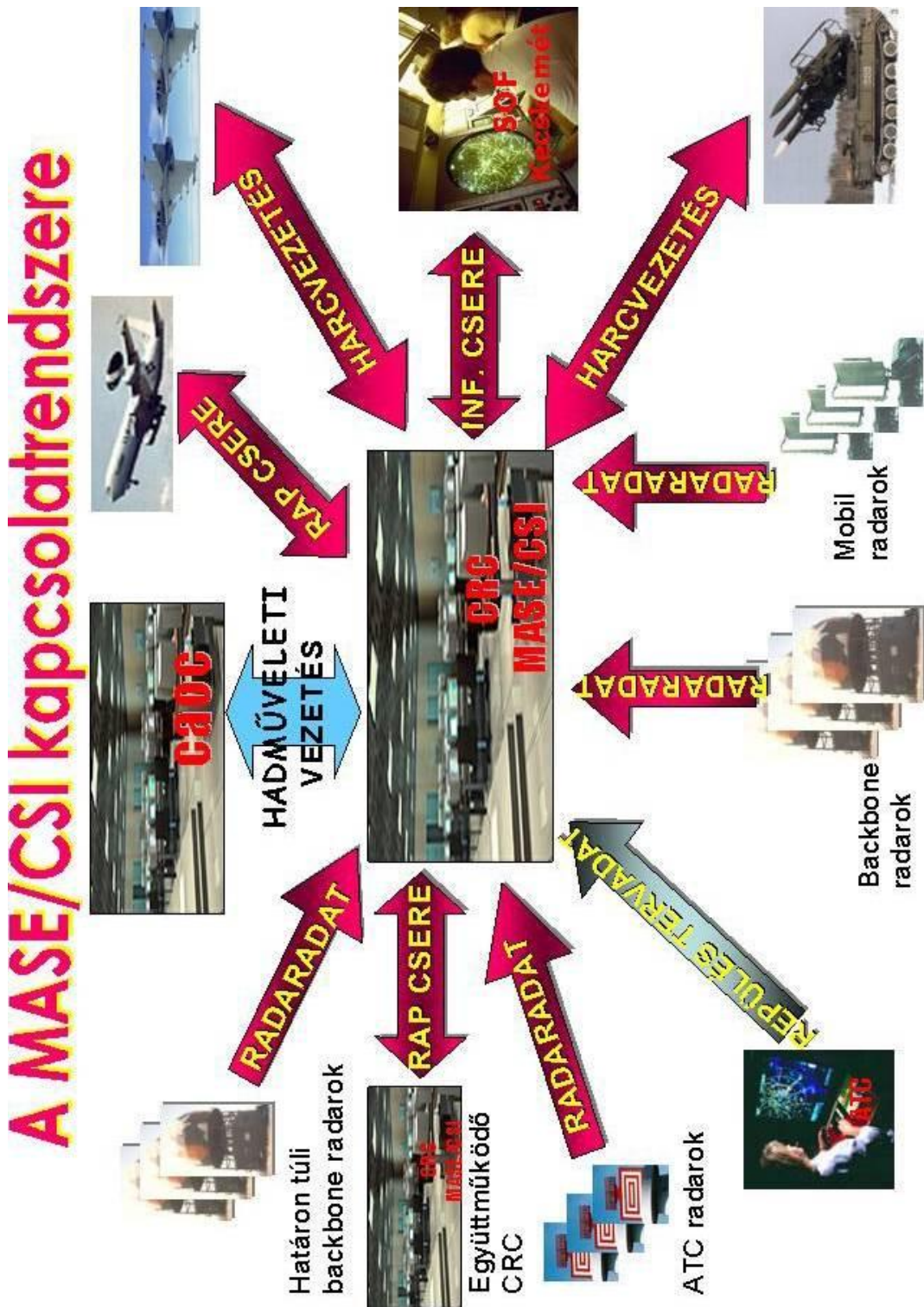
La nouvelle doctrine de défense a pour objectif de créer une armée d'environ 100 000 hommes, dotée d'armes modernes et d'un système de défense aérien ; de nombreuses armes offensives ont déjà été supprimées conformément aux accords FCE et le processus s'est poursuivi en 1992. Certaines unités seraient déployées en tant que force de réaction rapide aéromobile, probablement à cause de la guerre de succession yougoslave, qui alarme les Hongrois parce que la frontière Sud du pays est complètement ouverte aux incursions. Le bombardement de Barcs, petite ville frontalière, par l'armée de l'air yougoslave en 1991, et notamment l'aveu par le pilote que son acte était délibéré (sans exécuter nécessairement des ordres émanant de ses supérieurs), fut une preuve flagrante de la faiblesse des Hongrois. Le problème était que le système de défense aérienne soviétique, supprimé lors du retrait de l'Armée rouge en juin 1991, ne fut remplacé que tard en 1992.

Le réarmement entrepris par le gouvernement hongrois en 1992 est également considéré comme alarmant par les Etats successeurs. Toutefois, étant donné la faiblesse militaire de la Hongrie face à un contexte de sécurité en pleine détérioration (guerre de succession yougoslave, division de la Tchécoslovaquie, instabilité en Roumanie) et l'absence de toute preuve de la volonté occidentale de lui fournir, le cas échéant, un appui militaire, **Budapest a précisé qu'il n'y avait pas d'autre choix que le réarmement.**

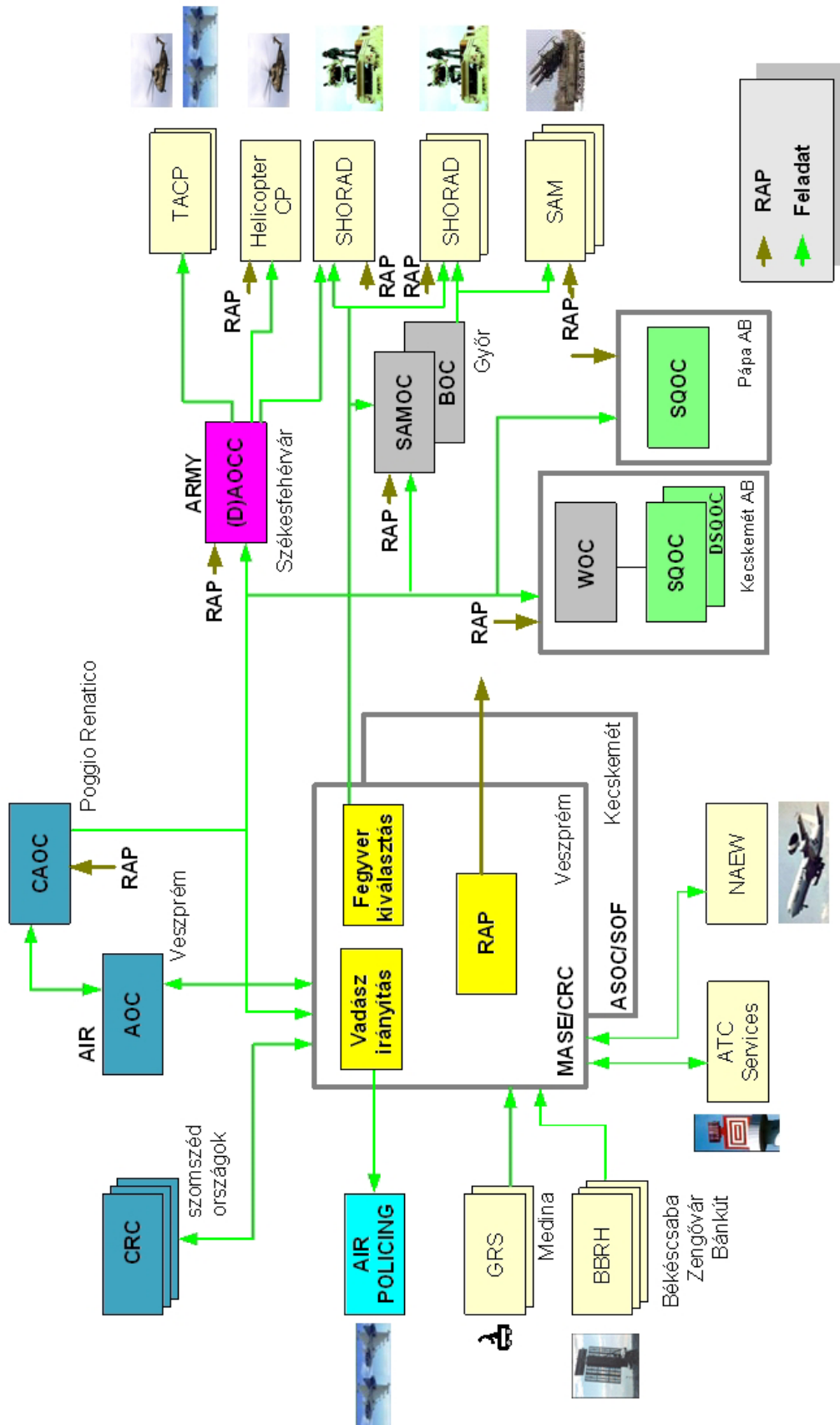
ANNEXE 2 : Le plan national, un « Système de BASE »



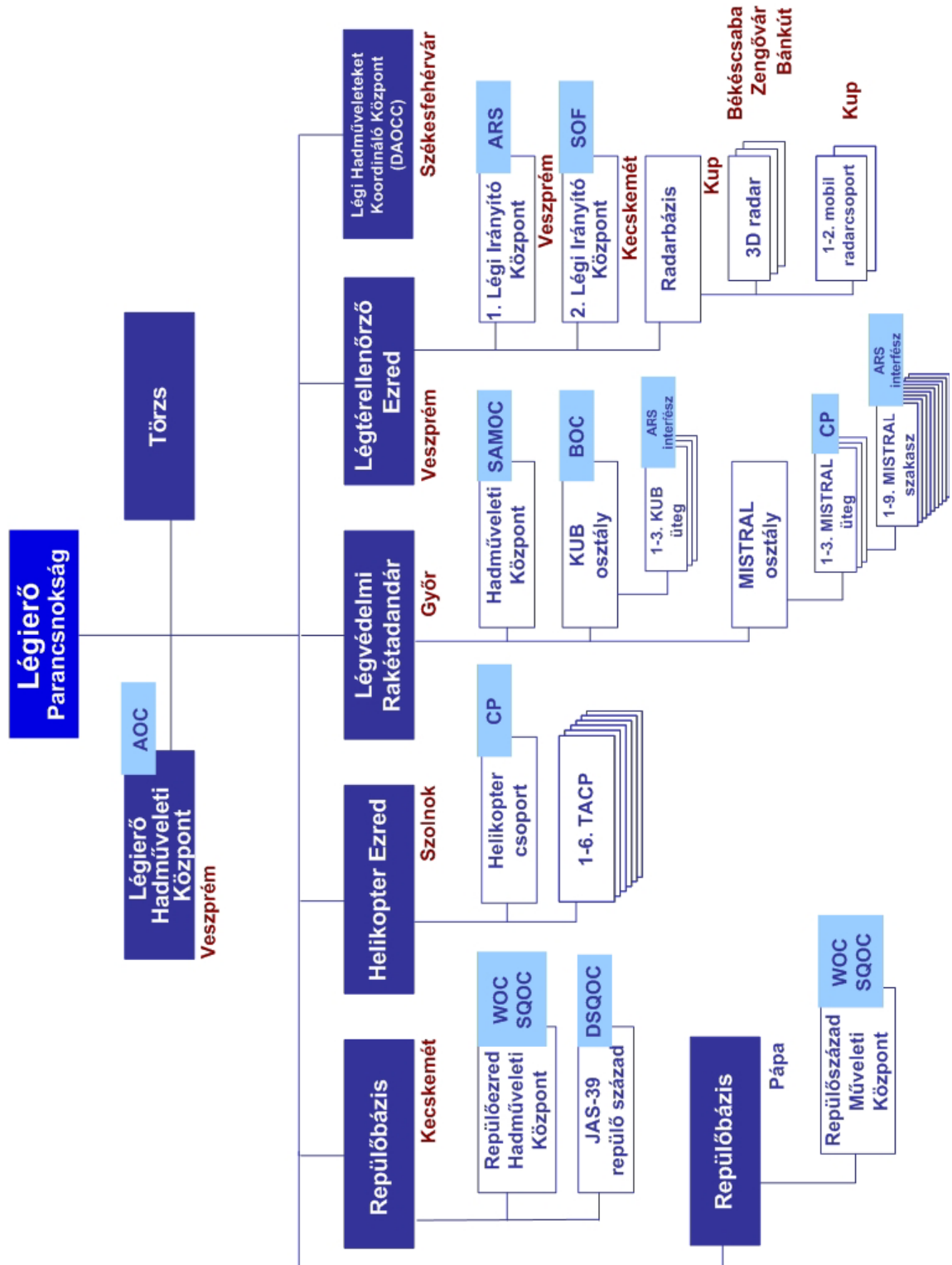
ANNEXE 3 : La structure de l'installation de MASE en Hongrie



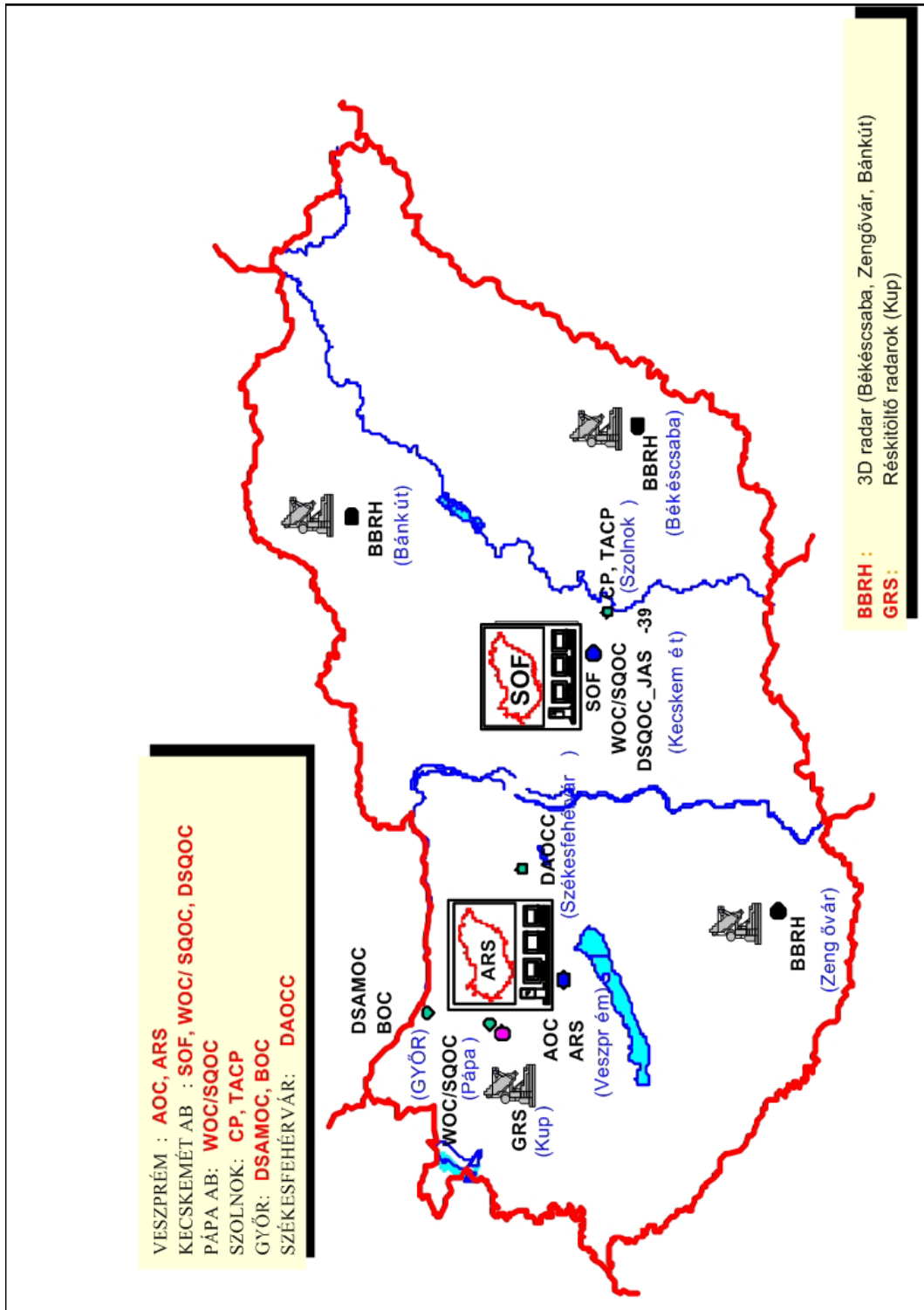
ANNEXE 4 : L'état du système de contrôle et de commandement aériens à la fin de l'année 2007.



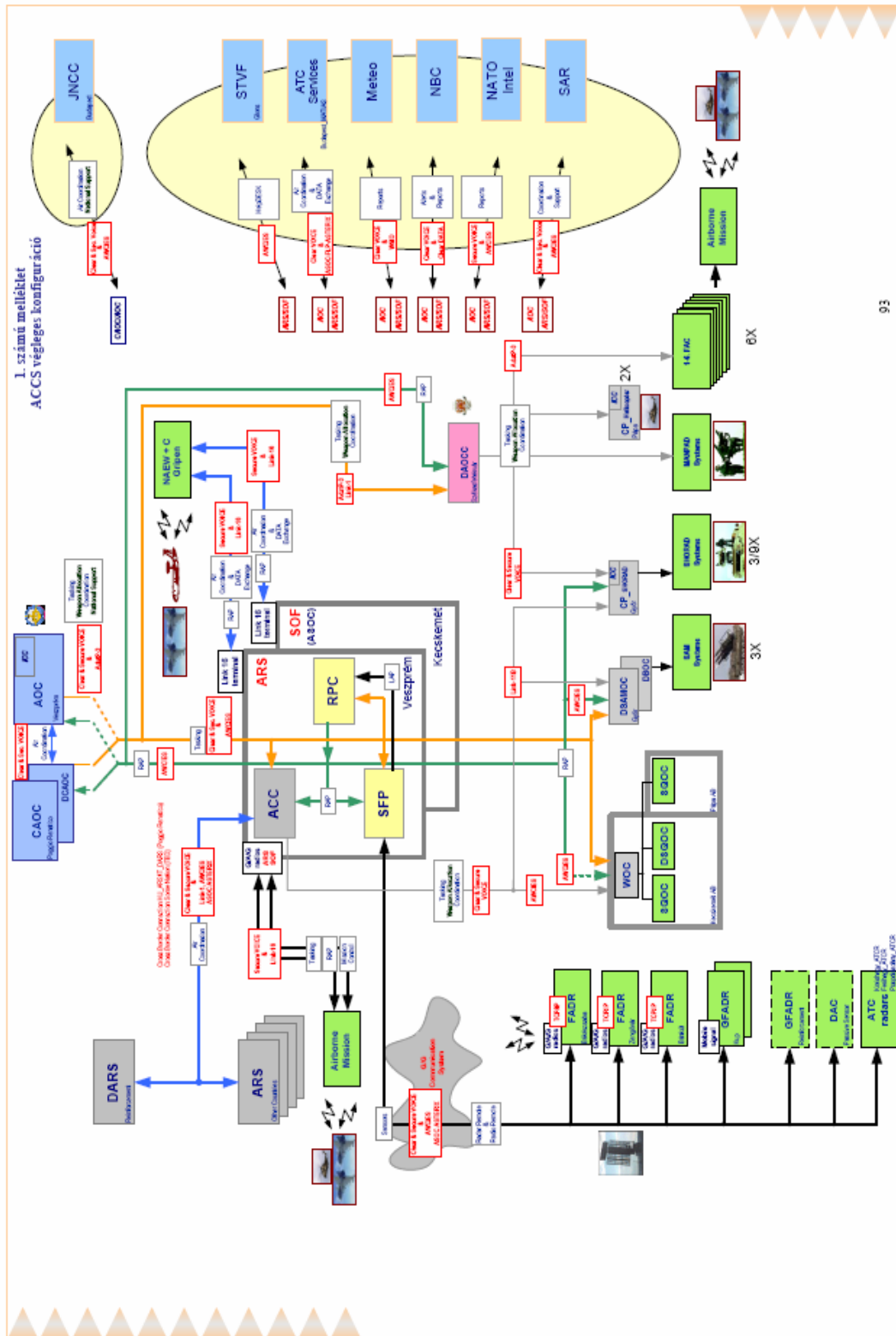
ANNEXE 5 : La structure du système de commandement et de contrôle aérien de l'armée de l'air hongroise.



ANNEXE 6 : La structure de commandement et de contrôle aérien hongrois – après de l’installation des RAT 31 radars.



ANNEXE 7 : La structure finale de l'ACCS en Hongrie



ANNEXE 8 : Les radars



Type : P-18



Type : P-37



Type : RAT 31 DL

Abréviations

AB	Air Base
ACC	Air Control Centre
ACE	Allied Command Europe
ACCS/AIR C2S	Air Command and Control System
ACO	Airspace Control Order
ACO	Allied Command for Operations
ACT	Allied Command for Transformation
Adat-P	Allied data publication
ADP	Automatic Data Processing
AGS	Allied Ground Surveillance
AIS	Automated Information System
AMC	Air Mission Control
AOCC	Air Operations Co-ordination Centre
AOD	Air Operation Directive
AOR	Area of Responsibility
ARS	ACC+RPC+SFP
ASM	Airspace Management
ASOC	Air Sovereignty Operation Centre
ASTERIX	All purpose Structured Eurocontrol Radar Information Exchange
ATC	Air Traffic Control
ATO	Air Tasking Order
AWACS	Airborne Warning and Control System
AWCIES	ACCS-Wide Common Information Exchange Standards
Bi-SC AIS	Bi-Strategic Command Automated Information System
BME	Bandwidth Management Equipement
BOC	Battalion Operation Centre
C2	Command and Control
C2RM	Command and Control Resource Management
CAOC	Combined Air Operations Centre
CARS	CAOC and ARS
CIC	CAOC Interface Component
CJTF	Combined Joint Task Force
CONOPS	Concept for Operations
COTS	Commercial Off the Shelf
CP	Capability Package
CP	Command Post
CRC	Control and Reporting Centre
DAC	Deployable ACCS Component
DARS	Deployable ARS
DCAOC	Deployable CAOC
DCI	Initiative sur les Capacités de Défense
DCS	Data Communication System
ECM	Electronic Counter Measures
FM	Force Management
FPL	Flight Plan
G/A/G	Ground-Air-Ground
G/G	Ground-Ground

HMI	Human Machine Interface
HRF	High Readiness Forces
HQ	Head Quarters
ICC	Initial CAOC Capability / Integrated Command and Control
IFF	Identification Friend or Foe
IJMS	Interim JTIDS Message Standard
IP	Internet Protocol
ISDN	Integrated Services Digital Network
JEP	Joint Enviromental Picture
JNCC	Joint National Control Centre
JTIDS	Joint Tactical Information Distribution System
LAN	Local Area Network
LAP	Local Air Picture
LOC 1	Level of Operational Capability One
MASE	Multi AEGIS Site Emulator
MIDS	Multifunction Information Distribution System
MIS	Management Information System
MMR	Minimum Military Requirement
MP	Mission Planning
MX	Mission Execution
NAC	North Atlantic Council
NACMA	NATO ACCS Management Agency
NACMO	NATO ACCS Management Organisation
NADGE	NATO Air Defence Ground Enviroment
NAEW	NATO Airborne Early Warning
NATINEADS	NATO Integrated and Extended Air Defence System
NATO/OTAN	North Atlantic Treaty Organisation
NBC	Nuclear, Biological and Chemical
NC3A	NATO Consultation, Command and Control Agency
NDN	National Defence Network
NGCS	NATO General Purpose Segment Communications System
NPC	NATO Programming Centre
NSIP	NATO Security Investment Programme
NUNI	NGCS User Network Interface
OLDI	On Line Data Interchange
PABX	Private Automated Branch Exchange
PfP	Partnership for Peace
PIB	Produit intérieur brut
PoP	Point of Presence
PV	Le Pacte de Varsovie
RAP	Recognized Air Picture
RPC	Recognized Air Picture Production Centre
SAM	Surface to Air Missile
SAMOC	SAM Operations Centre
SATCOM	Satellite Communications
SATURN	Second Generation Anti-Jam Tactical UHF radio for NATO
SACEUR	Supreme Allied Commander Europe
SFP	Sensors Fusion Post

SHAPE	Supreme Headquarters Allied Powers Europe
SHORAD	Short Range Air Defence
SOF	Stand-by Operational Facility
SQOC	Squadron Operations Centre
SSSB	Ship Shore Ship Buffer
STVF	System Test and Validation Facility
TACOM	Tactical Command
TACON	Tactical Control
TBCE	Type B Cost Estimate
TBMD	Theatre Ballistic Missile Defence
TCP	Transmission Control Protocol
TDL	Tactical Data Link
TDM	Time Division Multiplexing
UAV	Unmanned Aerial Vehicle
VCS	Voice Communication System
WAN	Wide Area Network
WOC	Wing Operations Centre

Bibliographie

Ouvrage en français

- SCHUWIRTH Rainer, general, *Engagement de capacités d'Helsinki*, analyse les efforts de l'Union européenne pour développer des capacités militaires, NATO REVIEW 2002
- APPATHURAI James, *Capacités à l'époque de la Guerre froide*, les pays d'Europe occidentale avaient développé des armées dotées d'équipements lourds pour contrer la menace en provenance de l'Est, NATO REVIEW 2002
- COTTEY Andrew, EDMUNDS Timothy et FORSTER Anthony, *Les capacités des membres potentiels de l'OTAN*, examinent les réformes militaires en Europe centrale et orientale, NATO REVIEW 2002

Ouvrage en anglais

- AAP-15 (2001)
- Capability Package 5A0109 “*The Air Command and Control System (ACCS) Foundation Operational Capability*”, IMSM-668-03-19 august 2003
- *Field Manual 100-6*, <http://www.jya.com/fm100/fm100-6.htm>
- SHAPE, *Concept for Command and Control of Air Operations in the Air Command and Control System Era*, SHAPO/1210.01.1.2/2303/01-31 may 2001
- The NATO Air Command and Control System (ACCS) Reference Architecture, Volume 1. Version 1.12 - 08 october 2004

Ouvrage en hongrois

- Les propres notes de NACMO/NACMA.

Articles de revues en français

- VINCZE Hajnalka, *Lorsque le 1er juillet 1991*, les pays membres du Pacte de Varsovie, Budapest ; Journal Francophone de Budapest, 2001
- MARTONYI János, *La Hongrie a repris sa place en Europe*, Budapest ; www.forumfranco-allmand.de, 2001
- SCHOPFLIN George, *La Hongrie et ses voisins*, Institut d'Etudes de Sécurité de l'UEO, Cahier de Chaillot 7, 1993

Articles de revues en hongrois

- Dr. MUNK Sándor, *Katonai informatika*, ZMNE Budapest, note militaire, 2004
- Dr. VARHEGYI István – Dr. MAKKAY Imre, *Az információs hadviselés alapjai*, ZMNE Budapest, note militaire, 2000
- KOSZEGVARI Tibor, *Hadviselés a XXI. században*, ZMNE Budapest, note militaire, 1998
- SZABO András, *Az információs hadviselés és hadtudomány*, Uj Honvédségi Szemle, revue militaire, Budapest, 1998/4

Tables des matières

INTRODUCTION	4
1. PREMIERE PARTIE	6
1.1. CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCEE	6
1.2. RETROSPECTIVE	6
1.3. OTAN : RELIQUAT TENACE	7
1.4. VERS L'ALLIANCE	9
1.5. LE REFORME EN MATIERE DE DEFENSE	9
1.6. PROCESSUS DE REVISION DE LA DEFENSE	11
1.7. NECESSITE D'UN DEBAT	13
1.8. PROGRES	14
1.9. LES CAPACITES	15
2. DEUXIEME PARTIE	17
2.1. LA SITUATION DU CONTROLE AERIEN HONGROIS JUSQU'A AUJOURD'HUI	17
2.2. LA DISLOCATION DU SYSTEME DE CONTROLE AERIEN	17
2.3. LE DEVELOPPEMENT INITIE PAR L'OTAN	20
2.4. LA SITUATION EN 1999	21
2.5. LA CONCEPTION DU SYSTEME DE COMMANDEMENT ET DE CONTROLE AERIENS HONGROIS	21
2.6. LA REALISATION DE LA PREMIERE PHASE TRANSITOIRE	22
2.7. LE SYSTEME MASE	23
2.8. LE SYSTEME ICC	24
2.9. LA REALISATION DE LA DEUXIEME PHASE, LA STRUCTURE ACTUELLE	25
2.10. LA STRUCTURE PROPOSEE DU SYSTEME COMMANDEMENT ET DE CONTROLE AERIEN DE L'ARMEE HONGROISE	27
CONCLUSION	30
ANNEXES	
1. Historique	32
2. Le plan national, un « Système de BASE »	44

3.	La structure de l'installation de MASE en Hongrie	45
4.	L'état du système de contrôle et de commandement aériens à la fin de l'année 2007.	46
5.	La structure du système de commandement et de contrôle aérien de l'armée de l'air hongroise.	47
6.	La structure de commandement et de contrôle aérien hongrois – après de l'installation des RAT 31 radars.	48
7.	La structure finale de l'ACCS en Hongrie	49
8.	Les radars	50

ABREVIATIONS	51
---------------------	-----------

BIBLIOGRAPHIE	54
----------------------	-----------